



Recherche sur le systèmes de protection sociale réactive aux crises

Document de travail 3 : Protection sociale réactive aux crises dans le Sahel : Perspectives communautaires

Carol Watson
novembre 2016

À propos du projet

L'étude des systèmes de protection sociale réactive aux crises est un programme de recherche de deux ans mené par l'Oxford Policy Management (OPM), en consortium avec l'Overseas Development Institute (ODI), le Cash Learning Partnership (CaLP) et l'INASP. Celle-ci s'étend de mars 2015 à mars 2017.

L'étude des systèmes de protection sociale réactive aux crises vise à renforcer la base de preuves quant au moment et à la manière dont les systèmes de protection sociale réactive aux crises peuvent se développer de façon optimale dans les pays à faible revenu et les États fragiles et affectés par des conflits, atténuant ainsi les impacts négatifs des crises et réduisant la nécessité d'actions humanitaires distinctes. Elle est basée sur une série de six études de cas : trois études de cas poussées au Mali, au Mozambique et au Pakistan, deux examens plus succincts au Lesotho et aux Philippines, et une brève étude des initiatives à l'échelle régionale dans le Sahel.

La recherche est financée par une aide du Royaume-Uni, par le biais du Département du Développement International (DFID) dans le cadre de Humanitarian Innovation and Evidence Programme (HIEP). HIEP est une initiative conjointe entre des départements de politique, des opérations et des études du DFID pour améliorer la qualité, la quantité et l'utilisation des preuves dans les programmes humanitaires.

À propos de ce rapport

Il est le troisième rapport d'une série de documents de travail sur la recherche en cours. Ces différents rapports étudient les possibilités d'interaction entre la protection sociale, l'assistance humanitaire et la gestion des risques de catastrophe (GRC) afin de compléter les connaissances formelles issues de nos études de cas à travers l'Asie et l'Afrique subsaharienne.

Ce document de travail met l'accent sur les pratiques et les perceptions de la protection sociale dans le Sahel au niveau communautaire, en explorant les mécanismes informels de gestion des risques et d'intervention, ainsi que la dynamique sociale découlant de l'interaction des systèmes formels et informels. L'objectif est de contribuer à la réflexion sur la façon dont la protection sociale « réactive aux crises » peut construire, compléter et renforcer les mécanismes locaux en intégrant les réponses aux crises au sein d'un continuum plus étendu de la protection sociale.

Remerciements

L'auteur tient à remercier Cécile Cherrier, pour sa proposition d'inclure une analyse des perspectives de la communauté en tant qu'élément clé pour l'ensemble de l'analyse, et pour sa lecture attentive et ses commentaires sur le projet initial de ce rapport, y compris les données de la rédaction. Sincères remerciements également à Jean Pierre Olivier de Sardan de LASDEL (Laboratoire d'études et de recherche sur les dynamiques sociales et le Développement local) au Niger, pour ses commentaires très utiles sur le projet de rapport et ses suggestions pour enrichir l'analyse. Les collègues OPM, Clare O'Brien, Zoe Scott et Jenny Congrave et Simon Levine (ODI), ont tous fourni de précieux conseils pour transformer les éléments de brouillon en un document de travail.

Table des matières

Liste des graphiques et des encadrés	iii
Sigles	iv
1 Introduction	1
2 Protection sociale informelle et « réponses aux crises »	2
2.1 Diverses formes de protection sociale informelle	2
2.2 Capacité des mécanismes informels à réagir aux crises covariantes	3
2.3 Cadre conceptuel pour les « réponses aux crises » au sein de mécanismes informels	4
3 La protection sociale informelle dans le Sahel : ce qui existe déjà et sa capacité de répondre aux crises	6
3.1 Systèmes basés sur les liens familiaux	6
3.2 Mécanismes basés sur la foi	8
3.3 Les associations d'épargne et de crédit rotatifs (Rotating Savings and Credit Associations, ROSCA)	9
3.4 Moyens d'existence ruraux et mécanismes de solidarité	10
3.5 Défis et opportunités liés à la protection sociale « réactive aux crises »	11
4 Protection sociale et moyens d'existence dans les zones pastorales : menace sur les systèmes locaux adaptatifs	13
4.1 Principales caractéristiques des systèmes pastoraux	13
4.2 Que peuvent nous apprendre les évaluations HEA sur le pastoralisme ?	14
4.3 Conception de filets de sécurité appropriés pour les éleveurs	15
4.4 Considérations relatives à la protection sociale « réactive aux crises »	16
5 Expériences des communautés avec les filets de sécurité sociaux formels	20
5.1 Les dynamiques sociales qui entourent les transferts monétaires	20
5.2 L'argent comme nouvelle forme d'aide dans des contextes sociaux complexes	20
5.3 Ciblage de programme vs mécanismes de redistribution communautaire	22
5.4 Dynamiques du genre et au sein du ménage	25
5.5 Approches communautaires de la sécurité alimentaire	26
5.6 Considérations relatives à la protection sociale « réactive aux crises »	26
6 Conclusions	28
6.1 Mécanismes informels de protection sociale	28
6.2 Protection sociale et éleveurs nomades	28
6.3 Réponses communautaires aux filets de sécurité sociale formels	29
6.4 Protection sociale réactive aux crises dans sa continuité, mais qui reste à développer	29
7 Références	31

Liste des graphiques et des encadrés

Encadré 1	L'importance de la protection sociale informelle	2
Encadré 2	Différentes formes de capital social	5
Encadré 3	Le rôle des envois de fonds en réponse à la crise alimentaire du Niger de 2005	7
Encadré 4	Bâtir sur une association rotative d'épargne et de crédit pour accroître la résilience	10
Encadré 5	Habbanae : l'animal de l'amitié au Niger	11
Graphique 1	Zones de moyens de subsistance en Afrique de l'ouest	13
Encadré 6	Conclusions sur le pastoralisme à partir des évaluations de la HEA	15
Encadré 7	Interventions opportunes pour les éleveurs au cours d'une période de sécheresse	18
Encadré 8	La problématique du « ménage »	25

Sigles

CRF	Croix-Rouge Française
DFID	Department for International Development (UK)
ECHO	Service d'aide humanitaire et de protection civile de la Commission européenne
FEWS NET	Famine Early Warning Systems Network
HEA	Household Economy Approach [=analyse de l'économie des ménages]
IRC	Institut des Régions Chaudes, Montpellier
LASDEL	Laboratoire d'études et de recherche sur les dynamiques sociales et le développement local
ONG	Organisation non gouvernementale
ODI	Overseas Development Institute
OPM	Oxford Policy Management
PIB	Produit intérieur brut
PSNP	Productive Safety Net Programme
ROSCA	Rotating Savings and Credit Association [=association d'épargne et de crédit rotatifs]
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF)
VSLA	Village Savings and Loans Association [=association villageoise d'épargne et de crédit]

1 Introduction

Ce document de travail apporte une contribution analytique à notre étude globale des initiatives de protection sociale réactive aux crises à l'échelle de la région du Sahel. L'étude du Sahel dans son ensemble met l'accent sur le rôle des réseaux sous-régionaux et des plates-formes telles que le Réseau de Prévention des Crises Alimentaires ainsi que de nouvelles preuves d'initiatives régionales telles que l'Alliance Globale pour la Résilience (AGIR) et le Programme de Protection Sociale Adaptative dirigé par la Banque mondiale, entre autres¹. Celle-ci vise à apporter des solutions sur la façon d'envisager des systèmes de protection sociale intégrée capables de faire face aux crises conjoncturelles dans la région, en particulier les crises alimentaires et la malnutrition qui sont devenues des caractéristiques quasi structurelles de l'environnement, et pour lesquelles la réponse a été jusqu'à présent et en grande partie basée sur l'aide humanitaire annuelle par le biais de transferts ciblés au bénéfice des ménages (nourriture, espèces, bons de réduction ou autres). Ce document sur les pratiques et les perceptions de la protection sociale dans le Sahel au niveau communautaire est organisé comme suit :

La section 2 s'appuie sur la littérature au-delà de la seule région du Sahel pour définir **l'importance des systèmes et mécanismes de protection sociale informels**, en examinant leurs fonctions et en explorant leurs forces et leurs limites. Celle-ci propose un cadre de « capital social » comme moyen d'ouvrir de nouvelles voies pour conceptualiser ces mécanismes, évaluer et soutenir leur capacité à répondre aux crises idiosyncratiques et covariantes.

La section 3 identifie une **diversité de systèmes et de mécanismes de protection sociale informelle qui ont été documentés dans le Sahel**, mettant en valeur leurs atouts spécifiques tout en évaluant les défis particuliers auxquels ces mécanismes font face en réponse aux crises idiosyncratiques et covariantes. Le chapitre indique comment les efforts déployés pour renforcer la protection sociale « réactive aux crises » pourraient s'attacher à développer la complémentarité entre les systèmes formels et informels.

La section 4 attire l'attention sur les **éleveurs** qui représentent un groupe relativement négligé et marginalisé dans le Sahel. Les stratégies de gestion des risques et les moyens d'existence des éleveurs représentent une des réponses les plus adaptées aux conditions arides du Sahel, mais ces derniers se trouvent de plus en plus vulnérables aux changements de situation. Ce chapitre fait valoir que les programmes de protection sociale réactive aux crises doivent être adaptés aux habitudes particulières des moyens de subsistance des éleveurs et à leur bien-être.

La section 5 présente et détaille quelques-unes des principales conclusions issues de récentes études menées sur les **réponses communautaires face aux programmes de transferts monétaires saisonniers** dans certains pays du Sahel. Celles-ci mettent en évidence, au moyen de graphiques, certaines des complexités sociales découlant de cette nouvelle forme d'aide aux ménages. Le chapitre se concentre notamment sur les ambiguïtés liées à un ciblage sélectif des ménages dans une culture de solidarité communautaire plus large.

La section 6 résume les **principales conclusions de l'analyse** et suggère qu'une réflexion plus poussée de la protection sociale « réactive aux crises » dans le Sahel doit s'associer aux efforts en cours visant à élaborer des systèmes globaux capables de s'étendre sur le continuum de la protection, de la prévention, de la promotion et de la transformation, convergeant ainsi vers un programme de plus en plus important autour de la résilience.

¹ L'étude de cas traitant du Sahel devrait être publiée sur <http://www.opml.co.uk/projects/shock-responsive-social-protection-systems>.

2 Protection sociale informelle et « réponses aux crises »

2.1 Diverses formes de protection sociale informelle

Les mécanismes et les systèmes de protection sociale informels continuent de jouer un rôle essentiel dans la vie des populations d'Afrique sub-saharienne, y compris dans le Sahel. En l'absence ou en cas d'insuffisance de la protection sociale formelle fournie par l'État inadéquate, la majorité des habitants des zones rurales ainsi que ceux évoluant dans le secteur informel en milieu urbain, dépendent en grande partie des liens réciproques qui les unissent à des familles élargies, à des voisins et à la communauté au sens large pour l'échange de services, le partage de la nourriture, le prêt d'actifs, la mise en commun des ressources et d'autres formes d'aide en cas de besoin.

Les transformations socio-économiques peuvent éroder certaines des valeurs communautaires dont dépendent ces systèmes de protection sociale informelle et la pauvreté généralisée peut neutraliser certains des mécanismes eux-mêmes. Toutefois, il semble prouvé que leur vitalité continue représente une forme de capital social qui est souvent la première ligne de défense contre les urgences habituelles et les risques idiosyncratiques. Et pourtant, cette réflexion stratégique portant sur la manière dont ces systèmes pourraient être pris en charge ou adaptés pour aider les collectivités à faire face à des crises et à des risques covariants plus étendus n'apparaît pas dans les stratégies nationales de protection sociale « réactive aux crises » (voir Encadré 1).

Encadré 1 L'importance de la protection sociale informelle

De manière générale, l'apparition de la protection sociale formelle (offerte par les États et les partenaires techniques et financiers) n'a pas pris en compte l'éventail des mécanismes de protection sociale informels (fournis par les familles étendues et les communautés) qui étaient déjà en place dans les communautés rurales et urbaines en Afrique sub-saharienne. La thèse selon laquelle ces mécanismes informels ne sont pas pertinents ou ont disparu est incorrecte.

Les réseaux de solidarité traditionnels, fondés sur les liens de parenté et sur les familles étendues, constituent toujours la première source de soutien dans de nombreuses communautés africaines, notamment pour « faire face aux situations urgentes et traumatiques ». Les mécanismes informels restent largement présents, et leur contribution demeure importante, plus particulièrement au vu de la portée limitée et du manque de fiabilité des programmes de protection sociale formels, qui pourraient par ailleurs tirer des enseignements bénéfiques des réseaux traditionnels.

(Devereux and Getu 2013: 4)

Il existe de nombreuses formes de solidarité locale souvent organisée autour du cycle de vie ou de certaines vulnérabilités et risques liés aux moyens d'existence. Citons entre autres pratiques la garde partagée, le placement formel ou informel d'un enfant, le partage des repas, la participation à la collecte de fonds et les cérémonies sociales qui rythment la vie tels que les naissances, le mariage et le décès et les versements réguliers de la migration professionnelle. Ceux-ci peuvent être inspirés par les valeurs religieuses de la charité et de la redistribution (par exemple la Zakat pour les groupes musulmans et la dîme pour les chrétiens). Les mécanismes de protection sociale informelle peuvent être fondés sur des liens de parenté et de famille élargie comprenant la descendance et les structures claniques et peuvent aussi inclure les voisins.

Certains mécanismes de soutien mutuel découlent des besoins communs en matière de moyens de subsistance (par exemple le partage du travail sur les champs d'un autre lors d'activités agricoles intensives, ou le prêt d'animaux entre éleveurs). Certains mécanismes sont particulièrement importants parmi les femmes (comme les omniprésentes associations rotatives

d'épargne et de crédit communément appelées « tontines » en Afrique de l'Ouest). D'autres impliquent des communautés entières et peuvent être basés sur des mécanismes de redistribution traditionnels établis par les chefs locaux, mais adaptés à l'évolution des circonstances comme par exemple des banques de céréales, une institution créée au cours des dernières décennies dans différentes parties d'Afrique (surtout dans le Sahel) pour fournir une épargne en nature, fonctionnant comme des coopératives de village qui achètent, stockent et vendent des céréales (Bhattamishra et Barret 2010).

Les structures locales de protection sociale peuvent inclure des transferts « verticaux » basés sur des relations asymétriques au sein des sociétés hiérarchisées dans lesquelles l'« aide » fournie par le bienfaiteur peut en effet contribuer à cimenter les différences de pouvoir (par exemple à l'intérieur des chefferies traditionnelles ou dans les sociétés fondées selon les castes). En revanche, elles peuvent découler de relations plus égalitaires (entre voisins, par exemple, ou par groupes d'âge) cimentées par des transferts « horizontaux » et par un partage réciproque (voir Devereux, 1999).

Les mécanismes locaux de protection sociale pourraient provenir de systèmes contributifs (tels que les tontines) basés sur la notion de réciprocité directe. Ils peuvent également être non contributifs, c'est-à-dire basés sur un sentiment diffus soit de réciprocité dans le temps (un voisin qui prête de la nourriture sans attendre de retour immédiat, mais avec l'espoir que les services rendus pourront être retournés si nécessaire à un moment ultérieur), soit de notions d'obligation sociale envers les plus démunis de la société pour lesquels rien n'est attendu en retour (bien que certaines formes de retours, que ce soit d'ordre moral ou spirituel, puissent avoir une forte signification, comme peut-être le prestige social qui vient avec une certaine « largesse »).

Enfin, les mécanismes locaux de solidarité peuvent être plus ou moins structurés. Certains peuvent s'inspirer des règles et règlementations écrites, d'autres seront plus implicites dans le « contrat social » local et dans le système de normes et de valeurs guidant le comportement. Dans de nombreux cas, la solidarité sociale quelque soit sa forme est fortement ressentie comme une obligation et au cœur du sentiment d'appartenance de chacun à une famille élargie ou à une collectivité en général.

2.2 Capacité des mécanismes informels à réagir aux crises covariantes

De nombreuses études sur le sujet suggèrent que les mécanismes informels sont mieux adaptés pour réagir face aux crises « idiosyncratiques » liées à chaque ménage ou à des événements de la vie comme la maladie ou la mort, mais sont peut-être moins résilients face aux crises « covariantes » plus étendues et de différentes sortes qui affectent les moyens d'existence et le bien-être d'une communauté plus étendue (voir par exemple Morduch 1998). Alderman et Haque (2007, 1-4) suggèrent que les mécanismes d'assurance traditionnels et informels restent limités et ils ont tendance à devenir inopérants devant la nature covariante des crises liées à la météo, et leur effets globaux deviennent dévastateurs pour les pauvres dont les réseaux d'entraide peuvent avoir les ressources les plus limitées. Arias et al. (2005) observent que la mutualisation locale du risque qui œuvre aux côtés des ménages dans des conditions normales échoue généralement lors de conditions de crises covariantes prolongées découlant de ralentissements économiques, tels que ceux vécus en Amérique latine, qui accentuent la vulnérabilité des ménages. Une autre étude illustre comment le conflit en Côte d'Ivoire a conduit à la contraction de filets de sécurité informels axés sur les liens de parenté alors que les individus limitaient leur aide aux seuls membres de la famille nucléaire plutôt qu'à la communauté toute entière, réduisant ainsi la couverture (Banque mondiale 2012).

Les modalités de gestion des risques axées sur la communauté ont le potentiel de combler le vide entre les stratégies au niveau des ménages et au niveau national pour la gestion des risques (Bhattamishra et Barrett 2010). Ces programmes peuvent aider les ménages à faire face aux crises idiosyncratiques mais risquent de s'étioler face à des crises covariantes, à moins qu'ils ne trouvent des façons de transférer les risques à l'extérieur de la communauté. La possibilité d'élargir la mise en commun des risques prend tout son sens au sein d'une forme informelle d'assurance mutuelle, constituée des fonds provenant des ouvriers travaillant à l'extérieur de la communauté d'origine, qui peut être particulièrement sensible aux crises dans la communauté elle-même.

Certains analystes suggèrent que le dynamisme des arrangements informels n'a pas été suffisamment compris ou exploré à travers toute la littérature sur la résilience et l'adaptation aux catastrophes naturelles, au changement climatique et à d'autres risques covariants, et que leur puissance a été sous-estimée (voir aussi Agrawal et al. 2009; Azibo et Buchenrieder, 2011). Balagh et Buchenreider (2013) s'appuient sur des études de cas empiriques pour montrer que rien ne prouve la supériorité supposée des instruments formels sur les réponses informelles en réponse à tous les cas de figure de crises covariantes. Ils suggèrent que le potentiel et l'efficacité des mécanismes informels doivent être mieux analysés en partant du cadre global des risques sociaux (prévention, atténuation et adaptation). De nombreux analystes proposent que la protection sociale formelle (basée sur le marché et sur l'État) et la protection sociale informelle (domestique ou communautaire) aient des fonctions complémentaires, et soient toutes les deux renforcées afin d'offrir une protection optimale face aux crises.

2.3 Cadre conceptuel pour les « réponses aux crises » au sein de mécanismes informels

La récente application de la notion de « capital social » à l'analyse de la résilience des ménages et des communautés face aux crises et aux contraintes ouvre de nouvelles voies à la conceptualisation des mécanismes informels de protection sociale et à l'évaluation de leur capacité à répondre aux crises covariantes et idiosyncratiques (Frankenberger et al. 2013; Blackburn et al., 2014).

Le capital social est considéré comme une force motrice derrière les institutions informelles rendant possible une action collective, y compris en réponse aux crises et aux contraintes, et semble prendre plusieurs formes (Voir l'Encadré 2). Les actions collectives communautaires prises par ces groupes peuvent être supportées ou limitées par des initiatives formelles ou externes, y compris les programmes de protection sociale formelle.

Le cadre conceptuel suggère que les communautés capables de mobiliser le plus haut niveau de capital social de « liaison » et de « relais » auront le meilleur niveau de résilience, en particulier dans le cas de crises covariantes, car cela leur permettrait de puiser dans les ressources en dehors du groupe local déjà affecté par une certaine forme de catastrophe. On note cependant que : « Pour assurer la résilience sur le long terme des communautés face aux crises et aux contraintes, chaque type de capital social doit être mis en avant et soutenu de la même façon » (Frankenberger et al., 2013, 16). Ainsi, les communautés peuvent prendre des mesures qui améliorent : leur *capacité d'absorption* (la capacité à minimiser l'exposition aux crises et aux contraintes et à récupérer rapidement en cas d'exposition), leur *capacité d'adaptation* (faire des choix proactifs et informés concernant les stratégies alternatives de moyens d'existence en fonction de conditions de changement), et leurs *capacités de transformation* (pour modifier et améliorer leurs conditions de vie) (Frankenberger et al., 2013).

Encadré 2 Différentes formes de capital social

Aldrich (2012, cité dans Frankenberger et al, 2013.) énumère trois types de capital social qui aident les collectivités à se préparer à faire face et à se remettre de crises et contraintes covariantes:

- **Capital social d'adhésion** : liens entre les membres de la communauté ou dans les réseaux. Ceci implique des principes tels que la confiance, la réciprocité et la coopération et se met souvent en place à suite à une catastrophe dans les cas où les survivants travaillent ensemble pour s'entraider à faire face et à récupérer.
- **Capital social de liaison** : relie les membres d'une communauté ou d'un groupe à d'autres communautés / groupes. Cela peut faciliter les liens vers des biens extérieurs et des identités sociales et économiques plus larges, ce qui contribue directement à la résilience des communautés, puisque celles qui ont des liens sociaux en dehors de leur communauté immédiate peuvent s'appuyer sur ces liens lorsque les ressources locales sont insuffisantes.
- **Capital social de relais** : les réseaux de confiance interagissant à travers les frontières explicites formelles dans la société. C'est souvent perçu comme un lien vertical entre un réseau et une certaine forme d'autorité ou de pouvoir. Les réseaux liés sont particulièrement importants pour le développement économique et la résilience, parce qu'ils fournissent des ressources et des renseignements qui sont par ailleurs indisponibles.

Il est toutefois noté que le capital social ne représente qu'une seule forme de capital parmi d'autres qui ont toutes une incidence directe sur la sécurité alimentaire des ménages, la nutrition, la sécurité des moyens de subsistance, et la résilience. Par ailleurs, les communautés étant à la fois complexes et hétérogènes, la résilience communautaire ne signifie pas nécessairement d'avoir des individus ou des ménages soient uniformément résilients. Les ménages individuels (ainsi que les individus au sein de ceux-ci) poursuivent leurs propres stratégies de subsistance avec les moyens dont ils disposent et ceux-ci sont basés sur leurs capacités respectives. Il se peut que cette éventuelle tension entre les ménages et les communautés et les dynamiques sociales au niveau communautaire explique certaines des ambiguïtés constatées lorsque les mécanismes de protection sociale formels et informels se rencontrent (voir chapitre 5).

3 La protection sociale informelle dans le Sahel : ce qui existe déjà et sa capacité de répondre aux crises

3.1 Systèmes basés sur les liens familiaux

La plupart des indications portant sur la famille élargie dans les pays du Sahel confirment la primauté des structures fondées sur la parenté comme filets de sécurité sociale. Elles continuent à illustrer très fortement la notion de « capital d'adhésion » cité ci-dessus. Quelques exemples :

- **Au Mali**, un des mécanismes de protection sociale informelle les plus répandus est le transfert de ressources entre les ménages à travers l'échange de « cadeaux » (sous la forme de nourriture, en nature ou en espèces) (Pereznieto et Diallo 2008).
- **En Mauritanie**, les structures de familles élargies peuvent adopter une pratique dans laquelle tous les membres masculins et adultes contribuent à un fonds commun constitué en réponse à des circonstances catastrophiques, tel qu'un incendie, ou versent une indemnité en cas d'accident ou meurtre (Ballet et Hamzetta, 2003).
- **Au Sénégal**, les systèmes liés au placement d'enfants démontrent la fluidité de la composition du ménage, laquelle peut-être être considérée en partie comme une forme de réponse de protection sociale (Beck et al. 2014).
- **Au Tchad**, la famille élargie fonctionne comme le « premier point d'appui et le fournisseur de filet de sécurité sociale » dans les collectivités urbaines et rurales. Elle se développe pour attirer les membres issus de ménages moins aisés et organise des cours de réanimation par le biais de cotisations et de dons connu sous le nom de « *oudour* ». Ce sont tout particulièrement les femmes qui jouent un rôle important dans l'organisation et l'entretien de ces systèmes de soutien des familles élargies (Watson et al. 2015; Banque mondiale 2016).

Un certain nombre d'analyses mesure le poids total de l'aide à la famille et les transferts privés entre ménages dans le budget des ménages et leur importance en tant que mécanisme de solidarité. Au Mali, par exemple, 18 % du revenu des ménages pauvres vient de transferts privés entre les ménages (UNICEF et ODI 2009). Le chiffre s'élève à 26 % chez les ménages dirigés par une femme ; ce système est donc important pour réduire les vulnérabilités spécifiques au genre (Pereznieto et Diallo 2008). Certaines preuves suggèrent que ces systèmes de soutien social de base perdurent même lorsque l'ensemble de la communauté est sous contrainte, comme lors des pertes de récoltes de 1997 dans les zones rurales du Burkina Faso (Roncoli et al. 2001).

Avec l'augmentation des migrations de main-d'œuvre (urbain / rural au sein d'un pays, vers les centres urbains à l'étranger), les envois de fonds constituent un mécanisme de protection sociale de plus en plus important dans la région. Globalement, les envois de fonds semblent avoir des effets de réduction de la pauvreté plus importants que les transferts monétaires formels. De plus, ils atteignent une plus grande partie de la population ainsi que les ménages les plus pauvres. Les montants nominaux sont souvent plus élevés que ceux des transferts monétaires et ils peuvent être utilisés en particulier pour les investissements productifs (Hagen-Zanker et Himmelstine, 2014). Les données de l'Institut des politiques migratoires suggèrent que les envois de fonds ont atteint jusqu'à 7 % du PIB au Mali en 2014, et 10 % du PIB au Sénégal. Au Mali, la majorité de ces ressources sert à renforcer les revenus des ménages ou pour des activités visant au développement communautaire telles que la construction d'écoles ou de centres médicaux. Au Ghana, les fonds sont largement utilisés pour couvrir les coûts « d'entretien de la famille », tels que les frais de scolarité, les activités sociales, y compris les funérailles, et les frais de subsistance (Ghana Joint Assistance Strategy Partners 2007, cité dans UNICEF et ODI 2009; Pereznieto et Diallo 2008).

L'importance des envois de fonds en tant que forme de protection sociale « réactive aux crises », avec la possibilité d'être intensifiée ou développée en temps de crise, peut également être critique. L'exemple du Niger (voir Encadré 3) montre que ces mécanismes sont capables de fournir et fournissent réellement le capital social de « liaison » nécessaire pour être « réactif aux crises », en élargissant au sein des ménages les possibilités de partage des risques en cas de sécheresse sévère.

Encadré 3 Le rôle des envois de fonds en réponse à la crise alimentaire du Niger de 2005

Une étude portant sur les envois de fonds dans un village situé au Nord du Niger pendant la crise alimentaire de 2004/05 a constaté qu'en parallèle des systèmes officiels de distribution alimentaire, ceux-ci ont contribué de manière significative au maintien des familles dans le village.

L'exode saisonnier et à long terme des hommes vers les villes côtières a longtemps été une réponse aux crises écologiques et aux pénuries alimentaires saisonnières. L'exode temporaire est considéré comme une voie vers la reconnaissance sociale pour le migrant (qui est perçu comme prenant soin de sa famille) et le bien-être économique pour sa famille. Les migrations saisonnières durant la période creuse avant les récoltes servent à diversifier les sources de revenus des ménages et à soulager la charge de nourrir une bouche supplémentaire pendant une période de pénurie.

La migration s'est accrue suite aux crises alimentaires de 2004/5 et alors que les stocks des familles diminuaient. Les migrants partaient plus tôt pour les villes, prolongeaient leurs séjours et augmentaient à la fois les montants et la fréquence des transferts renvoyés chez eux. Cela a contribué de manière significative au bien-être des ménages, mais a également conduit à une féminisation de la main-d'œuvre agricole pour les périodes plus longues pendant lesquelles les migrants étaient absents de leur village. Bien que certaines familles aient reçu les transferts par le biais de services de transfert d'argent comme Western Union dans la capitale régionale, les commerçants locaux ont également joué un rôle dans les opérations autour des envois de fonds, et la crise a renforcé leurs positions au sein du village.

Les familles de migrants ont principalement utilisé les envois de fonds pour acheter de la nourriture, à la fois à travers les banques de céréales subventionnées et sur le marché local. Au plus fort de la crise, lorsque les céréales sont devenues rares dans les marchés locaux, les migrants déplaçaient les modalités des transferts et envoyaient directement la nourriture chez eux.

Oumarou 2008; communication personnelle supplémentaire d'Olivier de Sardan, 2016

Les envois de fonds ne sont pas toujours la meilleure réponse face aux crises covariantes. Czukas et al. (1995) ont récolté peu de preuves indiquant que les transferts avaient compensé les chutes de revenus à l'occasion des différentes sécheresses du Burkina Faso entre 1981 et 1985 (selon Morduch 1998) ; et Kazianga et al. (2006) ont également indiqué qu'il n'y a eu quasiment aucun partage de risques entre les ménages du Burkina Faso touchés par la sécheresse. Bhattamishra et Barrett (2010) voient cela comme la preuve des défaillances communes de ces systèmes de gestion de risques des ménages locaux ou communautaires dans de telles situations.

La capacité des ménages et des familles à accepter des membres supplémentaires ou à apporter un soutien aux parents résidant ailleurs peut être limitée par plusieurs facteurs. Certains suggèrent que les systèmes de solidarité fondés sur la parenté sont sapés par des niveaux élevés de pauvreté et des possibilités économiques limitées, l'urbanisation, la modernisation et des changements dans la nature de la famille et dans les valeurs culturelles de la solidarité (UNICEF et ODI 2009 ; Oduri 2010). De nombreux analystes notent la charge excessive pour les femmes qui doivent souvent assumer une grande partie de la prestation de soins dans les arrangements de famille élargie. Comme les femmes du Tchad l'ont remarqué : « Nous devons également reconnaître que la famille elle-même est vulnérable ; il y a donc des limites à l'aide qu'elles peuvent offrir » (cité dans Watson et al. 2015; Banque mondiale 2016).

3.2 Mécanismes basés sur la foi

S'appuyant sur un système de valeurs et de principes partagés, les systèmes de solidarité et de soutien basés sur la foi jouent un rôle important dans de nombreuses collectivités. Ils sont un exemple de capital social d'« adhésion » et d'« de liaison » car ils lient les membres d'une même foi dans une même localité et peuvent également contribuer à un plus grand sentiment d'identité et de liens de solidarité entre les ethnies, les frontières géographiques et les groupes linguistiques. Dans le cadre d'une aide globale provenant d'agences humanitaires basées sur la foi, ils peuvent également servir de « relais » pour la protection sociale à travers d'un réseau international plus étendu et des institutions de plus en plus hiérarchisées. Alors que les mécanismes chrétiens et islamiques sont importants dans le Sahel, cette section se concentre plus particulièrement sur les systèmes islamiques compte tenu de leur importance dans la région.

Parmi les communautés islamiques dans le Sahel, les principales formes de « don social » incluent *sadaqa* (bienfaisance bénévole), *waqf* (une forme de dotation), et la *Zakat* (aumône obligatoire). La *Zakat* est l'un des cinq piliers de l'Islam qui enjoint ceux ayant un niveau minimum de richesse (*nisab*) de mettre 2,5 % de côté pour soutenir les pauvres et les nécessiteux comme un moyen de se « purifier » de leurs propres richesses. La *Zakat-al-Mal* est évaluée annuellement, alors que la *Zakat-al-Fitr* est un versement unique ou un repas offert aux nécessiteux durant le mois sacré du Ramadan. Les huit catégories de bénéficiaires de la *Zakat* correspondent exactement aux catégories de population en demande de protection sociale. Dans certains pays musulmans, la *Zakat* est institutionnalisée comme un type de régime fiscal et explicitement destiné à réduire les inégalités. Elle est largement utilisée pour financer les développements intérieurs et les efforts de réduction de la pauvreté (Fleurs d'Islam n.d. ; Eldjazaairi 1999 ; ten Veen 2009 ; Stirk 2015).

Dans les États laïques du Sahel dont les populations sont de confessions différentes, elle est laissée au libre choix de chacun et donc demeure difficile à évaluer en terme de contribution à la protection sociale. Tout en étant une caractéristique importante des relations sociales au sein des communautés musulmanes, certains suggèrent que le don de la *Zakat* se limite à sa propre famille ou à son entourage immédiat, limitant son rôle de « capital d'adhésion » tel que décrit ci-dessus. Les dirigeants islamiques au Tchad estiment également que la *Zakat* ne contribue pas pleinement aux objectifs de réduction de la pauvreté, de la vulnérabilité et des inégalités sociales car elle n'a pas été institutionnalisée comme telle (rapporté dans Watson et al. 2015 et la Banque mondiale 2016). Une analyse d'une importante zone islamique agro-pastorale au Tchad indiquait que la *Zakat* sous la forme d'une aide alimentaire compte pour moins de 1 % des besoins des ménages (Oxfam 2012). Les membres de la communauté agro-pastorale de cette région ont expliqué que sa fonction accentue la paupérisation, laissant aux membres de la communauté peu de moyens d'entraide. En Mauritanie, les préceptes islamiques sur le partage des richesses sont souvent assimilés à des traditions culturelles et à des normes. Toutefois, l'utilisation de la *Zakat* comme instrument de réduction de la pauvreté était considérée comme l'une des « questions ouvertes » de la stratégie nationale de réduction de la pauvreté 2006-2010 (RIM 2006, Watson et Fah 2010). Dans les États laïques multiconfessionnels du Sahel, les mécanismes de protection sociale basés sur la foi et spécifiques à certaines religions en particulier peuvent exclure les non-fidèles et créer d'éventuelles divisions plutôt que renforcer les solidarités sociales.

Les ONG islamiques transnationales développent leurs activités à l'étranger, notamment dans le Sahel, en s'appuyant sur et en renforçant plus ou moins les principes islamiques de solidarité et de dons. Ces activités peuvent inclure des secours d'urgence, y compris la distribution de nourriture et une aide aux réfugiés, des soins pour les orphelins, des soins médicaux et la construction d'infrastructures sociales telles que des puits, de mosquées et des écoles. En Mauritanie en 2012, le International Islamic Relief Organization a annoncé un programme visant à distribuer des vivres

aux familles touchées par la sécheresse et prévoit d'étendre les activités visant à résoudre d'autres problèmes humanitaires, tels que l'afflux de réfugiés provenant du Mali (Thurston 2012). Au Mali, la [Fondation de la Zakat des États-Unis](#) fournit également un soutien humanitaire suite à la crise de 2012.

Le potentiel de la Zakat en tant que source internationale de financement pour la protection sociale « réactive aux crises » est clair et représente une forme transnationale de capital de « relais ». Globalement, entre 2011 et 2013, l'aide humanitaire internationale issue des gouvernements de l'Organisation de coopération islamique est passée de 599 M\$ à plus de 2,2 Md\$, soit une croissance de la part d'aide humanitaire totale des gouvernements à l'échelle mondiale de 4 % à 14 % (Stirk 2015). La recherche a également montré que, selon le contexte, globalement entre 23 % et 57 % de la Zakat collectée est utilisée pour l'aide humanitaire.

3.3 Les associations d'épargne et de crédit rotatifs (Rotating Savings and Credit Associations, ROSCA)

Les ROSCAs, ou « tontines », sont communes à toute l'Afrique subsaharienne, notamment en Afrique de l'Ouest et au Sahel. Elles rassemblent plusieurs personnes (amis, parents, voisins et collègues) qui mettent en commun leurs économies au moyen de contributions financières régulières à un pot commun. Les recettes sont distribuées à un membre à la fois, généralement selon un calendrier prédéterminé qui s'étend sur un cycle complet, jusqu'à ce que tout le monde ait pu en bénéficier (Banque mondiale 2012 ; Matthieu, sans date). Selon le nombre de participants et le montant des cotisations, le montant total accumulé peut être considérable et peut permettre aux personnes de faire des investissements ou de couvrir des coûts sociaux spécifiques. Prenons l'exemple de l'étude d'une tontine urbaine au Tchad. Les adhérentes étaient en mesure de payer les frais de scolarité, faire face aux dépenses médicales, acheter un terrain et construire des maisons, contribuer aux frais d'obsèques et, plus globalement, couvrir les besoins des ménages, notamment en achetant de grands sacs de riz ou de millet à stocker pour la consommation familiale, (Watson et al. 2015 ; 2015; Banque mondiale 2016).

La documentation montre une participation plus importante des femmes dans les tontines (Anderson et Baland, 2002, cité dans Banque mondiale 2012), même si en Mauritanie, où sa forme moderne évolue dans le contexte d'une urbanisation rapide, de plus en plus d'hommes commencent à y prendre part (Hamzetta n.d. in Watson and Fah 2010). En plus de leur valeur économique, les tontines renforcent les liens de solidarité et de soutien entre les membres et élargissent les réseaux sociaux. Elles peuvent également renforcer la position des femmes au sein du ménage. Au Mali, la recherche a également souligné l'importance des réseaux sociaux locaux et en particulier les associations féminines de soutien face à des crises ou à des tensions (Tulane University, 2015).

Dercon (2002; 2004) et Clarke et Dercon (2009) suggèrent que les systèmes d'assurance informels existants pourraient être renforcés en fournissant une mutualisation des risques et des solutions de réassurance rentables qui offrent une protection pour les risques auxquels ils ne peuvent apporter de solution par eux-mêmes (notamment les risques covariants et de catastrophes). Au Niger, une ONG internationale construite sur une ROSCA traditionnelle, offrant un soutien technique et proposant des caractéristiques de conception spécifiques, de créer des associations villageoises d'épargne et de crédit (Village Savings and Loans Associations, VSLA) qui contribuent à renforcer une résilience plus importante au changement climatique (voir Encadré 4).

Encadré 4 Bâtir sur une association rotative d'épargne et de crédit pour accroître la résilience

La Mata Masa Dubara (MMD) ou le mouvement « Women on the Move » au Niger, avec le soutien de CARE, est un exemple d'un VSLA qui repose sur une association d'épargne et de crédit rotatifs. CARE a encouragé les caractéristiques suivantes dans les groupes: intérêts pratiqués en interne pour développer le fonds; règlements intérieurs et un comité pour améliorer la gouvernance; une caisse et un système de tenue de dossiers par voie orale pour assurer la sécurité; soutien technique aux membres dans la gestion des associations; et le soutien aux activités génératrices de revenus, ainsi que la création de banques de céréales.

Les activités de VSLA ont aidé les communautés à faire face à une crise alimentaire et à développer une sécurité alimentaire des ménages à plus long terme grâce à laquelle les enfants semblent être mieux nourris. Les femmes qui épargnent peuvent se permettre d'acheter plus de céréales pour stocker durant la période creuse, tandis que l'aide continue reçue pour les cérémonies traditionnelles (telles que les naissances, les mariages, les décès) par d'autres membres du groupe indiquent qu'ils ont la capacité à rester sans dettes à la suite d'une fête familiale ou d'une urgence.

Les groupes VSLA augmentent également la solidarité des communautés en temps de crises plus larges, car ils ont commencé à fonctionner dans un réseau qui leur permet de soutenir les groupes vulnérables, tels que les familles déplacées, jusqu'à ce que les approvisionnements alimentaires soient distribués. Alors que les groupes VSLA se développent et mûrissent, les deux activités génératrices de revenus et l'aide fournie aux familles vulnérables augmentent, et la communauté devient plus résiliente.

Hamadziripi (2008) et CARE International (2015)

Néanmoins, les systèmes contributifs (tels que les tontines, mais aussi la participation à la naissance, au mariage et aux funérailles) peuvent être onéreux pour les plus pauvres qui ne sont pas toujours en mesure de contribuer en espèces ou en nature et peuvent donc être exclus d'une participation complète (ORY 2010). Lorsque les contributions égales sont obligatoires, cela peut injustement avantager les groupes les plus riches qui contrôlent le processus décisionnel. En Mauritanie, par exemple, le système clanique de la lahwas requiert que tous les membres masculins et adultes contribuent à égalité (indépendamment de leurs moyens). Leur non-respect de cette règle les conduit à être exclus du groupe (Ballet et Hamzetta, 2003). La pratique de la lahwas se multipliant, les membres les plus pauvres peuvent se retrouver contraints de vendre leurs biens afin de pouvoir effectuer leurs contributions. En cas de paiement collectif des frais médicaux, le système est considéré comme particulièrement inégal. En effet, il arrive souvent que les chefs locaux ou « marabouts » fixent le montant non seulement en fonction de la nature de la maladie, mais aussi par rapport au statut social du malade : « les pauvres doivent donc payer plus pour la maladie des riches que les riches pour la même maladie des pauvres » (Ballet et Hamzetta 2003: 650).

3.4 Moyens d'existence ruraux et mécanismes de solidarité

Un certain nombre de formes de systèmes communautaires de solidarité spécifiques aux villages ont été identifiés dans le Sahel. Beaucoup de ces systèmes sont conçus pour fonctionner comme réponses face aux craintes récurrentes liées aux moyens d'existence, ou comme mécanismes de redistribution pour venir en aide aux membres les plus vulnérables d'une communauté. Bien qu'il en existe quelques exemples, il y a peu de preuves concluantes concernant la manière dont ces systèmes peuvent évoluer ou être adaptés, si tant est qu'ils le puissent, pour répondre à des crises covariantes affectant des communautés entières. La pratique de la culture commune (mise en commun du travail) chez les agriculteurs de la région est utilisée comme un moyen de s'assurer contre les pertes dues aux maladies des agriculteurs (Fafchamps, 1992). C'est également un moyen de satisfaire les besoins en main-d'œuvre saisonnière durant les périodes de culture intensive. En Mauritanie, cette approche est appliquée aussi bien pour le travail agricole que lors de la construction ou de la réparation de maisons. Elle a évolué pour inclure le développement des

infrastructures communautaires (construction de digues, barrages, écoles) (Hamzetta, sans date, et Ould Khtour 2002, dans Watson et Fah 2010). D'autres exemples de solidarité de la communauté rurale mauritanienne comprennent le partage des animaux ou d'autres actifs (par exemple une maison).

Dans la majeure partie du Sahel, de nombreux ménages et communautés dépendent du pastoralisme et de l'agro-pastoralisme comme moyen de subsistance. La propriété partagée du bétail est primordiale dans les relations sociales chez les éleveurs nomades, en particulier là où le prêt d'animaux est un moyen essentiel de génération et de maintien du capital social. Ces prêts servent également de protection sociale traditionnelle et efficace, offrant un « filet de sécurité » pour les groupes vulnérables ou les individus, en particulier lors de crises ou de pertes survenues dans des ménages individuels. Bien qu'il existe de nombreuses formes de prêts dans le Sahel, ceux-ci entraînent généralement l'utilisation de produits laitiers et parfois la rétention des deux premiers rejetons, après quoi l'animal à l'origine du prêt est rendu à son propriétaire.

Un exemple du Niger montre comment un mécanisme « réactif aux crises » offrant une réponse efficace à la sécheresse affectant les communautés entières a été conçu sur la base des systèmes existants de réponses idiosyncratiques et illustre comment l'aide extérieure peut renforcer ces systèmes locaux face aux crises covariantes (voir Encadré 5).

Encadré 5 Habbae : l'animal de l'amitié au Niger

Dans le centre du Niger, après la grande sécheresse qui a décimé les troupeaux à travers le Sahel dans les années 1970, le système *traditionnel* habbae qui consiste à prêter des animaux, était la base d'une initiative pionnière soutenue par Oxfam. Grâce à ce projet, environ 500 ménages démunis ont « reçu en prêt » deux ou trois vaches et / ou des chameaux en moyenne (plus deux ou trois moutons et parfois un âne), pour repeupler leurs troupeaux.

Le projet a été exécuté selon les traditions locales (pour gérer les conflits, par exemple), et a été géré localement par les dirigeants communautaires. Les taux de remboursement étaient très élevés: au bout de cinq à huit ans, les animaux d'origine ont été rendus à la gestion du projet. Les animaux plus âgés ont été vendus sur le marché, alors que différentes dispositions ont été prises pour laisser les animaux plus jeunes aux « emprunteurs » par le biais de remboursements alternatifs par d'autres animaux. L'argent de la vente des animaux a été remis à Oxfam et réinjecté pour financer d'autres initiatives communautaires dans les années 1980. Cette approche a ensuite été adaptée et appliquée dans un certain nombre de projets au Niger et ailleurs.

Bonfiglioli avec Watson (sans date)

3.5 Défis et opportunités liés à la protection sociale « réactive aux crises »

Alors que les systèmes locaux de solidarité sont des sources importantes de mobilisation de ressources individuelles, collectives et des ménages pour la redistribution et l'aide sociale, il faut reconnaître qu'ils doivent faire face à certains défis et rencontrent certaines limites en réponse aux risques idiosyncratiques et covariants. Les points forts et les faiblesses devraient donc être reconnus et traités afin de faire évoluer ou d'adapter les efforts de ces systèmes pour une protection sociale « réactive aux crises » efficace.

Il est nécessaire de continuer à renforcer les connaissances et les bases de preuve sur les formes évolutives et la dynamique des mécanismes informels de protection sociale dans le Sahel, afin de mieux comprendre leurs limites et capacités face aux crises covariantes. Il peut être nécessaire de fournir des moyens pour contrer certaines faiblesses des mécanismes communautaires, tel que l'exclusion éventuelle des personnes les plus vulnérables, ou le durcissement des relations hiérarchiques verticales dans les systèmes contributifs par exemple. Cela pourrait être fait, par

exemple, en subventionnant les contributions des personnes les plus pauvres pour les fonds communautaires mis en commun et en établissant autour des projets des comités de gestion largement représentatifs de la communauté.

en raison de l'empiètement des terres agricoles et de la privatisation de la propriété foncière, les changements démographiques qui contribuent à la pression des populations, des interventions de développement inappropriées, un regain de violence et d'insécurité, l'impossibilité de se faire entendre ainsi que la marginalisation politique et physique (Little and McPeak, 2014 ; African Union, 2010). Les relations avec l'État central sont souvent empreintes d'ambiguïté. Les prestations de services sont restées au seuil minimum dans la plupart des zones pastorales, où l'accès aux services de santé appropriés (à la fois pour les humains et les animaux) et où l'éducation font particulièrement défaut. Le développement de mesures appropriées de protection sociale fait également face à des défis particuliers. La combinaison de ces facteurs rend les éleveurs de plus en plus vulnérables face à l'insécurité alimentaire et aux conditions de sécheresse saisonnières ou périodiques dans le Sahel (Ali et Hobson, 2009). Selon Krätli et al. (2013 : 30) :

« Un degré de vulnérabilité est inhérent au pastoralisme car il est inhérent à tout système qui fonctionne en tirant parti du risque et de l'instabilité [...] Lorsqu'il est question de vulnérabilité dans le domaine du pastoralisme, il est donc important de faire la distinction entre cette « vulnérabilité de base », qui est stratégique et dont le système a été conçu pour la gérer , et la vulnérabilité inutile et dysfonctionnelle qui résulte de l'incapacité soudaine ou cumulative à exploiter le système en raison de changements structurels déclenchés par des forces extérieures, des ajustements internes ou des catastrophes. »

4.2 Que peuvent nous apprendre les évaluations HEA sur le pastoralisme ?

L'analyse de l'économie des ménages (Household Economy Approach, HEA) est désormais utilisée comme méthode pour comprendre la sécurité alimentaire, les moyens de subsistance et la pauvreté. Elle explique comment les personnes issues de zones de subsistance définies, et provenant de groupes socio-économiques différents, ont habituellement accès à la nourriture et acquièrent un revenu, à quels types de dangers et de chocs majeurs ils sont confrontés, et comment les ménages font face à ces défis. L'outil d'analyse de résultats HEA est de plus en plus utilisé dans le Sahel par les systèmes d'alerte précoce gouvernementaux et par FEWS NET afin de prédire dans quelle mesure les ménages seront affectés au cours de l'année à venir. Dans sa délimitation des différents groupes socio-économiques, la HEA a également servi d'outil pour cibler les projets de transfert social, en particulier les transferts saisonniers organisés principalement par les ONG. Un atlas consolidé pour le Sahel a été créé en 2014 à partir de 68 profils HEA élaborés au Burkina Faso, en Mauritanie, au Mali, au Niger et au Tchad, et propose une mine d'informations sur l'agropastoralisme et les éleveurs. Il dresse également un portrait de sociétés rurales très inégales et stratifiées où la richesse (majoritairement sous forme de troupeaux d'animaux) est concentrée sur une minorité de ménages et où les pauvres vivent avec le minimum vital (voir l'

Encadré 6 pour les éléments clés).

Encadré 6 Conclusions sur le pastoralisme à partir des évaluations de la HEA

- Les moyens de subsistance des populations rurales agricoles et pastorales sont très monétisés: 50% des ménages ruraux dépendent du marché pour la moitié de leurs calories au moins.
- Dans la grande majorité des deux zones agro-pastorales et agricoles, les très pauvres ne possèdent pas assez de bétail pour fournir plus de 25% du revenu total (alimentaire plus trésorerie). À l'exception des zones pastorales où même les ménages pauvres peuvent posséder une douzaine de petits ruminants, la plupart des ménages les plus pauvres peuvent avoir quelques animaux femelles, mais la fréquence des crises les oblige à déstocker fréquemment et parfois à décapitaliser entièrement pour payer la nourriture de base.
- La majorité des agriculteurs les plus pauvres et les éleveurs gagnent la plupart de leurs revenus en espèces en travaillant pour les autres. D'autres formes de revenus pour les plus pauvres comprennent la collecte du bois de chauffage ou de charbon de bois, la fabrication de briques, l'artisanat et diverses professions minoritaires qualifiées (poterie, tannerie, tissage).
- Le manque de pluie, considéré comme le « risque par défaut » est la plus grande menace globale pour les agriculteurs et les éleveurs / l'agropastoralisme; l'autre risque majeur demeure la mort des bêtes et le vol.
- Face à des crises ou face à la rareté durant la saison creuse, les stratégies d'adaptation les plus importantes comprennent : la réduction de la quantité et du type d'aliments consommés, les dépenses consacrées aux cérémonies et obligations sociales, et la scolarisation.
- A travers tout le Sahel, les ménages très pauvres dépensent seulement 5% de leur budget des ménages sur la santé et l'éducation ; les ménages pastoraux et issus de l'agro-pastoralisme dépensent moins que les ménages agricoles (probablement en raison d'une pénurie des services disponibles). En général, pour les ménages pauvres, la santé occupe une place plus importante dans le budget des ménages que l'éducation.

Save the Children 2014, 2015

4.3 Conception de filets de sécurité appropriés pour les éleveurs

Certains analystes récents ont fait ressortir un certain nombre de défis pour la protection sociale des éleveurs ; la plupart d'entre eux découlent d'expériences avec les éleveurs d'Afrique orientale, mais présentent également un intérêt pour le Sahel. Les éleveurs font face à des vulnérabilités différentes des populations sédentaires : le changement climatique est un risque important, mais la « marginalisation fondamentale » des sociétés pastorales constitue également l'une des plus importantes sources de vulnérabilité (Devereux and Getu, 2013 ; Ali and Hobson, 2009). La mise en place de la protection sociale a été difficile en raison de la faible densité de population, de la mobilité, des conflits et de l'insécurité ainsi que d'infrastructures routières limitées. De nombreux éleveurs continuent donc de s'appuyer fortement sur les systèmes informels de soutien mutuels ; les systèmes formels proposés se révèlent souvent être inappropriés. En outre, l'idée que les zones pastorales sont dans un état perpétuel de crise humanitaire pour laquelle seule l'aide alimentaire semble être la réponse qui a

« permis aux gouvernements de continuer à très peu investir dans les zones pastorales et de resserrer les politiques. Ceci masque la nécessité d'interventions dans des contextes pastoraux, lesquelles pourraient pourtant résoudre les problèmes de vulnérabilité en utilisant par exemple les instruments de la protection sociale. » (Ali et Hobson, 2009 : 3).

L'auteur indique que cette aide alimentaire n'a pas renforcé la résilience des éleveurs face aux crises mais a plutôt servi à saper les stratégies d'adaptation locales.

Sabates-Wheeler et al. (2013) identifient les traits caractéristiques des groupes pastoraux en Éthiopie qui ont sapé les objectifs prévus du Productive Safety Net Programme (PSNP) qui avaient

été établis à l'origine avec la volonté de viser les plus nécessiteux et de leur accorder des niveaux de transfert leur permettant d'échapper à l'insécurité alimentaire et d'accumuler des biens. Ils soulignent en particulier : i) l'intense pression exercée pour partager les prestations au sein de réseaux horizontaux qui semblent « diluer » le niveau des transferts attribués aux ménages, et ii) l'influence réelle des structures d'autorité informelle sur les décisions relatives à la taille du ciblage et du transfert, ainsi que dans les décisions d'appel. Les chercheurs reconnaissent que la distribution basée sur le réseau joue un rôle important dans l'atténuation des conséquences néfastes d'une multitude de crises de subsistance, et que les structures d'autorité locale jouent un rôle important pour résoudre diverses questions économiques et sociales, allant bien au-delà d'un simple interface avec l'aide extérieure. Ils suggèrent donc que :

« Alors que les pratiques de partage remettent clairement en cause les hypothèses de base concernant l'accumulation des avoirs des ménages et la « graduation » nécessaire à la conception des filets de sécurité productifs, le partage peut étendre ou accroître les demandes vers d'autres formes d'aide sociale dans le futur [...] plutôt que de résumer les pratiques de partage à un « problème » pour obtenir des résultats dans le cadre du programme, il vaudrait mieux procéder à une sérieuse remise en question de la pertinence de la transposition des systèmes de protection sociale dans des contextes différents. (Sabates-Wheeler et al. 2013 : 8-9)

4.4 Considérations relatives à la protection sociale « réactive aux crises »

Les éleveurs sont de plus en plus vulnérables aux crises covariantes telles que la sécheresse extrême. Dans le début des années 1970 jusqu'au milieu des années 1990, le Sahel a connu l'un des changements climatiques à long terme les plus dramatiques jamais observés à travers le monde durant le XXe siècle, avec des précipitations en baisse de plus de 20 % en moyenne (Hulme et al., 2001). Cette période a été associée à des sécheresses très sévères au cours desquelles des centaines de milliers de personnes et des millions d'animaux sont morts (Glantz, 1976, 1996). Une étude de cas classique sur la sécheresse des années 1968 à 1973 et sur les famines des années 1970 en Mauritanie, au Sénégal, au Mali, en Haute-Volta, au Niger et au Tchad a relevé que les groupes les plus sensibles étaient les éleveurs nomades et les agriculteurs sédentaires (Sen, 1983). La marginalisation croissante des éleveurs érode davantage encore les capacités d'adaptation. Ils deviennent alors encore plus sensibles aux crises covariantes et aux changements climatiques que les autres communautés (Brooks, 2006).

Par conséquent, il est essentiel de mener les réflexions sur la protection sociale « réactive aux crises » pour les éleveurs dans un cadre plus large de protection sociale pastorale adaptée qui vise à améliorer leur capacité à s'adapter aux sécheresses saisonnières « normales » dans le Sahel (c.-à-d. grâce au soutien ex ante). Dans le même temps, des mécanismes appropriés sont nécessaires en cas de sécheresse plus importante ou récurrente et/ou de déplacement, pour permettre aux éleveurs qui ont perdu leurs troupeaux de récupérer un moyen de subsistance et de rétablir la trésorerie du ménage (c.-à-d. grâce à l'aide ex post). Bien entendu, beaucoup des mesures nécessaires vont bien au-delà de la protection sociale, se rattachant à des politiques de développement rural intégré, de gestion des pâturages, d'utilisation durable des terres et autres au sens plus large, mais certaines mesures peuvent s'intégrer à des programmes de protection sociale. Les facteurs clés à considérer sont résumés ci-dessous.

4.4.1 Concevoir la protection sociale pour la résilience accrue des moyens de subsistance pastoraux

Hesse et al. (2013) identifient les mécanismes de protection sociale « adaptatives » comme étant importants pour aider à renforcer les moyens de production des plus vulnérables. La protection sociale pastorale inclurait des programmes de transfert prévisibles et à long terme qui permettent aux prestations de s'accumuler et incitent à investir dans les moyens de subsistance pastoraux ; adoption de dispositifs de ciblage et de mise en œuvre « climatiquement intelligents » et suffisamment adaptatives pour permettre l'extension et la contraction en réponse aux risques ; élaboration de processus de ciblage et de mise en œuvre qui n'entraînent pas de division sociale (développement à partir de mécanismes de solidarité personnalisés en fonction de la situation sociale tout en tenant compte des inégalités qu'elles reflètent) ; intégration dans d'autres mesures sociales et économiques qui répondent à plusieurs dimensions de risque et de vulnérabilité et facilitent l'acquisition de biens pastoraux .

En matière de programme de protection sociale adaptative, les transferts saisonniers liés aux mesures supplémentaires de résilience pour les moyens de subsistance pastoraux doivent, entre autres : 1) élaborer des modalités pour la livraison basées sur des mouvements saisonniers 2) tenir compte du moment des besoins liés aux dimensions saisonnières du calendrier pastoral (les calendriers saisonniers produits grâce à des évaluations HEA, par exemple, semblent indiquer que les éleveurs font face à des risques et à des menaces différents selon la période de l'année et que la saison creuse en terme de sécurité alimentaire des ménages ne correspond pas forcément à celle des groupes agraires plus sédentaires) 3) proposer les transferts ou les intrants les plus pertinents pour les moyens de subsistance du ménage.

4.4.2 Relier la protection sociale à des réponses plus rapides et plus précoces aux crises

« Future Agricultures » (2014) a souligné l'importance d'associer la protection sociale à des réponses plus rapides et plus précoces aux crises. Ils demandent une plus grande réflexion sur les modalités les plus appropriées pour lutter contre l'extrême vulnérabilité aux crises et aux fluctuations de situation dans des contextes de pauvreté chronique (tels que le financement d'urgence pour faire face à la sécheresse afin d'étendre rapidement les filets de sécurité en réponse aux crises comme cela a été intégré dans le programme de transferts monétaires Hunger Safety Net Programme au Kenya) dans le cadre d'une « réponse prévisible et humanitaire intégrée. » Une plus grande attention peut également être nécessaire pour les systèmes d'alerte précoce eux-mêmes (par exemple, une surveillance constante de la production de fourrage et d'autres biens de subsistance pastorale, indicateurs de ressources et de droits) pour s'assurer qu'ils sont tout à fait capables de détecter les contraintes liées à la sécheresse sur les éleveurs et de fournir une information adéquate nécessaire aux interventions afin de venir en aide aux éleveurs pendant les sécheresses (Sommer, 1998).

4.4.3 Cadrage des interventions sur les différentes phases d'une sécheresse

Dans l'Encadré 7 ci-dessous, on peut voir plusieurs options d'interventions pendant les différentes phases d'une sécheresse : certaines entrent directement dans le domaine de la protection sociale, d'autres représentent un soutien complémentaire plus large qui pourrait être envisagé comme initiative de protection sociale « plus ».

Encadré 7 Interventions opportunes pour les éleveurs au cours d'une période de sécheresse

Première phase: déséquilibre grandissant entre le nombre d'animaux et le fourrage

- **Soutien aux mouvements du bétail:** Information sur la localisation du fourrage; gestion des conflits sur l'accès aux ressources (points d'eau, de fourrage); infrastructures de transport / subventions (et / ou la distribution subventionnée de fourrages)
- **Aide à la commercialisation du bétail:** afin de garantir le pouvoir d'achat et éviter le gaspillage de biens
- **Fourniture de transferts monétaires ou de crédit:** pour permettre aux éleveurs d'acheter leur propre fourrage

Deuxième phase: compression continue sur le revenu et sur les besoins d'argent

- **Aide alimentaire:** pour soulager la pression sur les prix des denrées alimentaires et des céréales d'alimentation directement aux populations pastorales
- **Subventions / contrôle des prix:** pour assurer le pouvoir d'achat des éleveurs quand à la vente des animaux / l'achat de nourriture
- **Les transferts monétaires ou le crédit :** pour financer les achats de céréales et éviter les ventes de bétail inutiles
- **Santé / nutrition:** pour contrôler l'éruption de maladies et protéger l'alimentation des groupes vulnérables
- **Campagnes vétérinaires :** pour éviter des pertes de bétail à grande échelle au cours de la sécheresse
- **Phase de réhabilitation post-sécheresse**
- **Repeuplement:** permettre la reconstitution des troupeaux (pourrait inclure de l'argent ou la distribution d'animaux)
- **Autres moyens de subsistance:** permettre aux éleveurs démunis de souscrire à d'autres moyens de subsistance, que ce soit temporairement ou définitivement
- **Transferts monétaires en continu :** répondre aux besoins continus de survie et renforcer la résilience

Adapté et développé de Sommer 1998

4.4.4 Bien concevoir et combiner les interventions dans un cadre holistique

Little et Peak (2014) suggèrent que deux types de filets de sécurité sont nécessaires pour les populations pastorales et d'autres populations : un pour empêcher les ménages de tomber dans la pauvreté, et un autre pour sortir les gens de la pauvreté. Devereux et Tibbo (2011) mettent en évidence la nécessité d'une protection sociale différenciée dans les zones pastorales en fonction du potentiel des moyens de subsistance. Il s'agit notamment de l'assurance du bétail pour les éleveurs moyens avec des transferts monétaires supplémentaires pour les pauvres et aide de subsistance alternative pour ceux qui abandonnent et pour les non-éleveurs.

Devereux et Tibbo (2011, 2013) nous rappellent que la protection sociale des groupes pastoraux doit englober tous les piliers fondamentaux de la protection sociale : assistance sociale pour les pauvres, assurance sociale pour les personnes vulnérables, qui font face à des risques non assurés ; et justice sociale pour les personnes marginalisées. Comme de nombreux éleveurs se retrouvent dans ces trois catégories, ils ont besoin d'un large accès à l'ensemble de ces trois piliers. L'aide sociale reste centrale :

« Les transferts réguliers, tels que les transferts monétaires ou les colis alimentaires, sont nécessaires pour les personnes chroniquement pauvres dans les zones pastorales et ailleurs, alors que les transferts temporaires doivent être mobilisés rapidement lorsque des vies et des moyens de subsistance sont menacés. »
(Devereux et Tibbo 2013: 220).

Au-delà de la protection il y a la prévention. Il est suggéré que l'assurance sociale pour les éleveurs devrait se concentrer sur les stratégies de gestion des risques tels que le dépeuplement du bétail, la gestion des risques de sécheresse, et l'assurance du bétail basée sur un indice innovant, ainsi que, probablement, toutes mesures d'assurance maladie humaine. En outre, comme « Future Agricultures » (2014 : 4) l'indique, « L'investissement dans l'infrastructure et un meilleur accès aux services de base sont également nécessaires pour améliorer l'efficacité de la protection sociale dans les zones pastorales. »

Comme Ali et Hobson (2009) l'indiquent, la protection sociale dans les zones pastorales doit être fondée sur une compréhension des forces inhérentes du système pastoral, ainsi qu'une compréhension des différents facteurs qui contribuent à la vulnérabilité. Cela vous aidera pour passer des réponses d'urgence à court terme à des investissements dans les moyens de subsistance à long terme. Cela permettra également de veiller à ce que la protection sociale « réactive aux crises » soit définie dans le cadre holistique plus étendu de la protection sociale qui nécessite d'être façonnée autour des objectifs généraux de la protection, la prévention, la promotion et - finalement - la transformation.

5 Expériences des communautés avec les filets de sécurité sociaux formels

5.1 Les dynamiques sociales qui entourent les transferts monétaires

Dans un récent article sur l'évaluation des programmes de protection sociale, Devereux et al. (2013) recommandent que l'on apporte une attention plus grande sur l'analyse des dynamiques sociales et que l'on étudie comment les processus et les impacts des programmes sont exercés au niveau local. Ce chapitre examine les évaluations des transferts monétaires du Niger, de la Mauritanie et du Tchad, qui soulignent la complexité de ces questions. Les études portent sur les sujets suivants :

- Une étude anthropologique des programmes de transferts monétaires saisonniers mis en œuvre par des ONG au Niger et développés par LASDEL (Olivier de Sardan 2013, Olivier de Sardan et al. 2013, 2014)
- Une évaluation des effets d'un projet de transfert monétaire dans une commune en Mauritanie mis en œuvre par la Croix-Rouge française (CRF) et ses partenaires, 2011-13 (CRF / IRC 2013).
- Une évaluation des transferts monétaires saisonniers mis en œuvre par Action Contre la Faim pour venir en aide à 8 000 ménages dans le Kanem, au Tchad pendant la période creuse (Meunier 2014).
- Une évaluation de l'impact socio-économique des programmes de transferts monétaires d'Oxfam dans trois régions du Tchad à travers des projets mis en œuvre entre 2012 et 2014 (Belemvire 2015).

Ces programmes sont tous « réactifs aux crises » car ils prennent la forme de filets de sécurité temporaires récurrents et réguliers pour répondre aux déficits alimentaires saisonniers des ménages qui sont devenus une caractéristique structurelle du paysage dans les pays sahéliens. Ils ne sont pas établis selon la forme de transferts formels prévisibles sur le long terme car ceux-ci sont en cours de développement et sont en grande partie gérés par des ONG. Tout comme les programmes ciblés pour atteindre des ménages sélectionnés, ils ne répondent pas aux crises covariantes plus larges qui touchent des communautés entières. Néanmoins, les résultats apportent des éléments de réponse non négligeables pour la conception et la mise en œuvre de la protection sociale réactive aux crises.

5.2 L'argent comme nouvelle forme d'aide dans des contextes sociaux complexes

5.2.1 Niger

Le contexte rural du Niger est marqué par des années d'aide alimentaire, dans lequel la manipulation du « loyer de développement » est très répandu (paysans et chefs, électeurs et maires, chercheurs et personnel de projet). Cela se caractérise par des villages fragmentés avec des conflits et des contradictions visibles et invisibles. Cela constitue un terrain propice à la suspicion par l'introduction d'une forme d'aide basée sur l'argent « facile », ce que les auteurs appellent « manne tombée du ciel ». En dépit des effets positifs sur la sécurité alimentaire des bénéficiaires :

« Les spécificités du mécanisme de transfert monétaire (diffusion d'un nouveau « produit » à travers l'importation de nouvelles « règles du

jeu ») concentrent ou exacerbent les principales ambiguïtés, les contradictions, les difficultés et les inadaptations de toutes les interventions actuelles des agences de développement, dès lors qu'ils sont confrontés à des systèmes de logique locaux » (Olivier de Sardan et al. 2013: 5).

Cet argent est vu comme étant radicalement différent des formes plus habituelles d'aide financière, telles que la charité, le prêt ou l'aide occasionnelle de voisins. Les « règles du jeu » sont également nouvelles. La distribution gratuite d'argent coexiste dans le même cadre d'aide financière avec les programmes « argent ou nourriture contre travail » qui requièrent une contrepartie de la part des bénéficiaires. Tous ces éléments, qui éclairent les différences observées entre les divers programmes de transferts monétaires menés par différentes ONG, créent un sentiment général de confusion et un terrain propice à l'émergence de comportements opportunistes et à la tentation de contourner ou de manipuler les règles (Olivier de Sardan et al. 2013)².

5.2.2 Mauritanie

Le contexte socio-économique est celui d'une incertitude permanente, qu'il s'agisse des conditions climatiques et des précipitations, des prix de marché, du montant ou de la disponibilité des envois de fonds issus des membres du ménage travaillant dans les zones urbaines, et de l'assistance de partenaires gouvernementaux ou de développement : « En fin de compte, en termes de stratégies des ménages, le seul élément que l'on retrouve à tous les niveaux d'analyse est le caractère incertain du milieu » (CRF / IRC 2013: 22). Comme au Niger, les transferts monétaires sont apparus dans un contexte marqué par des distributions alimentaires annuelles régulières et systématiques au plus tard dès les années 1970. Ces distributions de nourriture, généralement ciblées vers les ménages les plus vulnérables, font régulièrement l'objet de nouvelles distributions dans les villages afin que tous les ménages reçoivent quelque chose, car, selon une perception commune à tous les bénéficiaires : « Cette aide vient de l'extérieur. Nous sommes tous pauvres dans le village. Par conséquent, tout le monde a droit à une part. » (CRF / IRC 2013: 40)

5.2.3 Tchad—Action Contre la Faim

Historiquement, la société du Sultanat de Kanem était une société hiérarchisée basée sur le troupeau de bétail auquel appartenait aux castes supérieures alors que l'agriculture, l'artisanat et autres tâches étaient du ressort des castes inférieures. Aujourd'hui, les éleveurs et éleveurs-agriculteurs demeurent la classe supérieure et détenteurs des droits de propriété, alors que la classe la plus basse n'a aucun droit foncier. La chefferie traditionnelle a été maintenue en parallèle du système administratif d'État et prend en charge les affaires publiques et privées en cas de litiges juridiques ou familiaux (Meunier 2014). Les transferts monétaires se sont développés rapidement depuis 2012, et aujourd'hui concernent environ 20 % de la population. La distribution de ressources était généralement réservée aux autorités traditionnelles et prenait souvent la forme de la Zakat. Avec l'arrivée de projets extérieurs distribuant désormais de telles ressources, les relations entre les autorités et les communautés sont perturbées car les autorités sont elles-mêmes déçues du pouvoir de venir en aide aux groupes extrêmement vulnérables, ce qui a pour résultat de diminuer leur pouvoir, et donc leur légitimité (Meunier 2014). Par ailleurs, les transferts inconditionnels, soit sous la forme de nourriture ou d'argent, sont devenus « institutionnalisés » (Meunier 2014:33) ce qui, est-il précisé, pourrait bloquer les transformations nécessaires au

² Les auteurs se concentrent sur les transferts monétaires saisonniers d'urgence menés par les ONG tout en suggérant qu'il se peut qu'il y ait des différences entre leurs dynamiques sociales et celles des transferts à long terme issues du récent programme de filet de sécurité national.

développement productif et à l'exploitation de la terre lesquelles pourraient favoriser la résilience à long terme.

5.2.4 Tchad—Oxfam

Le principe de l'argent comme moyen d'aide aux personnes vulnérables a été accepté au niveau communautaire, mais certains représentants des autorités administratives locales ont indiqué avoir une préférence pour les transferts de nourriture pour s'assurer que ceux-ci vont bien aux pauvres : « Ici, quand il est question de nourriture, la classe moyenne et les groupes plus riches ont honte de faire la queue pour la récupérer, mais pour l'argent c'est une toute autre affaire ; les riches seront toujours servis » (rapporté dans Belemvire 2015 : 23). En outre, l'héritage des distributions alimentaires universelles a contribué à créer des difficultés dans la transition vers une aide en espèces ciblée. Comme au Niger la situation est compliquée en raison de l'intervention de multiples acteurs humanitaires travaillant sur des projets dans les mêmes zones (Belemvire 2015). Les programmes d'Oxfam ont principalement été conçus pour combiner les transferts monétaires saisonniers avec une aide au développement à plus long terme pour assurer les moyens de subsistance dans les villages, ainsi que pour associer la formation à la sensibilisation aux questions de nutrition. Toutefois, les interventions ne sont pas toujours dans les mêmes communautés. En outre, comme indiqué dans l'autre étude de cas sur le Tchad, ces transferts monétaires « d'urgence » annuels sont considérés comme s'opposant à la montée en puissance de la résilience et favorisant plutôt la dépendance.

5.3 Ciblage de programme vs mécanismes de redistribution communautaire

5.3.1 Niger

Pour LASDEL, les conclusions sont claires : « Les normes de ciblage imposées par les institutions pratiquant les TM (transferts monétaires) [...] apparaissent incompréhensibles pour les populations locales : elles sont en contradiction avec les normes locales, marginalisent les autorités locales, suscitent les suspicions et aiguissent les conflits divers » (Olivier de Sardan et al. 2014 : 1). Et encore une fois « c'est le ciblage qui pose le plus de problèmes » (ibid. : 5). Le ciblage est perçu par les bénéficiaires et les non-bénéficiaires comme étant personnalisé, et représente une menace pour la cohésion sociale des villages déjà fragiles.

Le ciblage géographique utilisé pour sélectionner les communes et les villages est considéré comme étant une question de chance, ou un outil d'influence utilisé par les chefs ou représentants élus. Selon eux, peu de choses, en termes de conditions socio-économiques, séparent réellement un village sélectionné d'un village qui a été exclu. En outre, la sélection des ménages bénéficiaires apparaît aussi arbitraire, découlant d'une tentative de distinction entre les ménages « vulnérables » et les ménages « très vulnérables » dans une situation socio-économique où « les niveaux de vie et les modes de consommation sont assez similaires, en dépit des inégalités économiques » (Olivier de Sardan et al. 2013 : 24). Cette ambiguïté se complique davantage avec l'imposition d'un « quota » de ménages qui peut directement sectionner les catégories de vulnérabilité préalablement identifiées. Ces ambiguïtés conduisent à des comportements opportunistes les familles utilisant les règles du jeu dans le but d'obtenir un maximum d'avantages. Avant le ciblage, par exemple, ils peuvent essayer de se présenter comme étant éligibles alors qu'une fois les distributions ciblées terminées, il y a souvent une redistribution généralisée des avantages :

« Malgré le mécontentement des non-bénéficiaires et afin de manifester une solidarité communautaire [...] une mise en commun

des ressources peut parfois avoir lieu, généralement à l'initiative du chef, dès le départ des représentants de l'ONG ou de l'institution financière » (Olivier de Sardan et al. 2013 : 37-38).

Cette mise en commun peut être partielle, sous la forme d'une contribution à un projet communautaire comme la réparation d'un bâtiment communautaire, par exemple. D'autres formes de redistribution incluent : donner sa « part » au chef, aux représentants de l'ONG ou aux autorités, mais aussi à la personne qui a effectué la distribution, aux voisins, aux parents. Comme le disait une femme :

« C'est une bonne chose de partager l'argent avec tout le monde... parce que c'est vous qui en bénéficiez aujourd'hui, mais demain ce sera peut-être votre voisin... donc si vous avez déjà partagé, vos voisins penseront également à vous lorsque votre tour sera venu ... » (cité dans Olivier de Sardan et al. 2013: 56).

La mise en commun et la redistribution font appel aux valeurs locales et aux systèmes privilégiant l'accumulation et le maintien du capital social fondé sur la réciprocité. Elles sont considérées comme la garantie d'une aide réciproque à l'avenir et aussi comme un moyen d'atténuer les soupçons provoqués par les processus de ciblage sélectif. De ce fait, elles sont considérées comme un retour aux « règles du jeu » locales (Olivier de Sardan et al. 2013: 52).

5.3.2 Mauritanie

En Mauritanie, parmi les 38 localités couvertes par les transferts monétaires, 17 d'entre elles ont redistribué les montants. Pour six d'entre elles, les bénéficiaires ont été répartis de manière égale sur tous les ménages du village, quel que soit leur niveau de pauvreté. Ailleurs, l'argent a été redistribué mais en donnant une plus grande part aux pauvres, soit par les bénéficiaires eux-mêmes, soit en collaboration avec les autorités du village. Cette redistribution a bien entendu réduit le montant perçu par les bénéficiaires (souvent de moitié). Toutefois, après plusieurs discussions entre les ONG et les communautés, il semblerait que cette pratique de redistribution ait diminué (CRF / IRC 2013). Les évaluateurs ont constaté que, bien que les bénéficiaires et les membres du comité de projet préfèrent dans une très large majorité une aide financière à une aide alimentaire (plus de choix, plus de dignité), les membres des comités communautaires institués par le projet ont exprimé un certain nombre de préoccupations au sujet de la complexité de la détermination de la sélection, d'autant plus que les ménages non bénéficiaires étaient majoritaires dans le village.

Le problème des transferts sociaux ciblés dans un contexte de pauvreté généralisée demeure entier. En l'absence d'autres formes d'aide au développement, la situation de nombreux ménages demeure instable et « De nombreux ménages peuvent rapidement tomber dans les pièges de la pauvreté » (CRF / IRC 2013: 42) de telle sorte qu'un ménage identifié comme étant « non-pauvre » au moment du ciblage du projet peut devenir pauvre durant la mise en place du projet. Par ailleurs, le terme « communauté », dénotant l'idée d'un ensemble unifié, est lui-même un concept qui masque l'hétérogénéité des communautés, qui sont souvent constituées d'une variété de différents groupes, tribus ou fractions socio-spécifiques (Baidani, Haratines, Halpoulaar). Cette hétérogénéité est parfois difficilement appréhendée par les agents de l'aide extérieure. Cela peut potentiellement être un piège pour ces derniers lors de l'établissement dans « l'impartialité » des critères de ciblage et des processus (CRF / IRC 2013: 48).

5.3.3 Tchad-Action Contre la Faim

Comme en Mauritanie, l'une des complexités principales du ciblage résulte de la « volatilité de la pauvreté ». Alors que le transfert monétaire a permis aux bénéficiaires « très pauvres » de garder un accès « acceptable » à la nourriture durant les quatre mois que dure le transfert, les non-bénéficiaires classés comme « pauvres » ont vu leur bien-être diminuer de façon constante et, à l'issue de la période, se sont retrouvés dans la même situation que les « très pauvres » du début du programme. « Le ciblage est donc obsolète quelques semaines après l'enquête et la première distribution. » (Meunier 2014: 31, traduit ici par l'auteur et à travers tout le document)

Comme au Niger, le processus selon lequel une « longue liste » de ménages admissibles est ensuite soumise à un quota, est une autre source de conflit. Cela crée un sentiment d'injustice et à un manque de compréhension général sur les raisons pour lesquelles les ménages qui figuraient à l'origine sur la liste n'y figurent plus. En conférant le pouvoir de décision aux directeurs de projets, on permet aux autorités locales de nier toute responsabilité dans le processus de sélection (c'est « l'ordinateur qui choisit »), cela modifie également l'équilibre des pouvoirs, faisant jouer aux autorités locales un rôle de médiateur entre les directeurs de projet et la communauté. La nature court terme du transfert ainsi que les processus de redistribution communautaire interne, ont permis de limiter les importants effets négatifs potentiels que cela pouvait avoir sur les relations sociales. Toutefois, le projet ne favorisait pas la résilience au niveau communautaire en ce qu'il ne renforçait pas les mécanismes locaux de solidarité communautaire à travers lesquels les ménages les mieux lotis soutiennent généralement les ménages les plus pauvres de la communauté. Le ciblage des « plus vulnérables » a peut-être aidé les plus pauvres à court terme, mais pas à long terme, car il n'a offert aucun avantage à ceux qui étaient mieux positionnés pour offrir une aide post-projet.

5.3.4 Tchad—Oxfam

Il a été constaté que le ciblage sur la base de HEA avait effectivement identifié les plus pauvres; toutefois, il y avait une redistribution importante pour les ménages les mieux lotis. Laisser les classes moyennes et les riches de côté était considéré comme risqué car ce sont eux qui viennent habituellement en aide aux plus pauvres. D'autres problèmes sont apparus lorsque les personnes classées pauvres / très pauvres ont été écartées des listes finales des bénéficiaires en raison des quotas (Belemvire 2015). Pour compenser, les ménages et les communautés ont adopté des stratégies différentes. Les ménages mentaient fréquemment sur leur niveau de richesse pour figurer sur les listes. De nombreuses prestations ont été redistribuées. Beaucoup considéraient l'argent comme « non gagné » et donc comme quelque chose qui devait être partagé. Des femmes bénéficiaires à deux endroits différents ont organisé des goûters avec des non-bénéficiaires afin de « partager leur chance » (cité dans Belemvire 2015: 50), renforçant ainsi les liens sociaux. L'argent est considéré comme un « cadeau » et il n'est pas « social » de le dépenser pour sa seule famille immédiate. La redistribution (même si celle-ci est minime, environ 5 % du total) fait partie du cadre de la consolidation des liens familiaux.

Les transferts monétaires n'étaient pas considérés comme perturbateurs des mécanismes locaux de solidarité, en partie parce que le montant était faible, mais également parce qu'il existait des redistributions internes. Certains des ménages de niveau moyen invoquaient un sentiment de soulagement lorsqu'ils apprenaient que l'aide financière visait uniquement les ménages les plus pauvres ce qui les dispensait d'avoir à les soutenir. L'évaluation suggère que le retrait de leur soutien était temporaire alors que les ménages pauvres sont restés pauvres et en besoin d'assistance. Les mécanismes traditionnels de prêt d'animaux laitiers et la Zakat ont continué.

5.4 Dynamiques du genre et au sein du ménage

5.4.1 Niger

Olivier de Sardan et al. (2013) note l'imprécision de la frontière entre la définition de ménage (iyali), qui est aujourd'hui devenu une unité de production et de consommation, et celle de la structure de famille élargie (gida) qui l'était également mais qui était aussi constituée de plusieurs ménages. Cela conduit à une ambiguïté exploitée par les chefs de famille lorsque, par exemple, ils font gonfler le nombre de membres d'une famille quand le montant de la somme allouée dépend de la taille du ménage ou lorsqu'ils fractionnent le ménage en plusieurs petites unités quand l'argent alloué est distribué par ménage indépendamment de sa taille.

Encadré 8 La problématique du « ménage »

Le « ménage » a toujours été une catégorie problématique pour les analystes sociaux. Dans un article influent, Guyer et Peters (1987) ont fait valoir que le ménage n'a pas été une unité d'analyse appropriée en Afrique parce que: 1) il ne représente pas un groupe distinct et soudé - les gens s'appuient sur les réseaux et les structures de parenté extra-domestique pour l'aide et l'accès aux ressources; 2) il n'est pas homogène mais plutôt fracturé selon le sexe et la génération; et 3) il est pas une forme fixe, mais un processus en constante évolution (cité dans O'Laughlin 2014: 6).

Une conclusion parmi d'autres est que la comparaison des ménages en tant que groupes distincts conduit à des évaluations incorrectes de la pauvreté et du bien-être: « Que l'on utilise les catégories universelles de l'enquête démographique et de santé typique, ou l'approche culturellement spécifique mais plus souple à des groupes nationaux [...], certaines questions et interprétations sont façonnées par les prémisses théoriques qui guident la recherche. Chacune d'elle est une construction en théorie, une approximation de la réalité, mais certaines approximations sont meilleures que d'autres, et ces différences ont leur importance. »

(O'Laughlin 2014: 20)

Il y a également une redistribution significative au sein du ménage. Alors que les ONG désignent habituellement les femmes comme les bénéficiaires de l'argent, les épouses donnent souvent l'argent reçu à leur mari. Ceci est particulièrement vrai pour les transferts monétaires saisonniers qui, selon les opérateurs des ONG, doivent être utilisés en tout premier lieu pour la sécurité alimentaire des ménages, les hommes étant habituellement chargés d'approvisionner le ménage en nourriture. La situation semble être légèrement différente pour les transferts monétaires à plus long terme effectués dans le cadre du programme de filet de sécurité du gouvernement soutenu par la Banque mondiale et pour lequel les femmes ont été encouragées à investir sous la forme d'une épargne collective, de groupes de prêts ou de tontines (Olivier de Sardan et al. 2013, 2014).

Dans le cas d'un ménage polygame, les maris désignent normalement la première épouse comme bénéficiaire, mais celle-ci peut aussi désigner une coépouse. « Quel que soit le cas » Olivier de Sardan et al. suggèrent que (2013:36) « La femme n'est qu'un intermédiaire, l'argent revient au mari. » La désignation des femmes comme bénéficiaires de l'argent confère, d'une certaine façon disent-ils, un caractère « collectif » à l'argent et réduit le risque de voir le mari l'utiliser à des fins strictement personnelles. Toutefois, lorsqu'il arrive que des femmes tentent de garder cet argent pour elles, cela engendre parfois des actes de violence (Olivier de Sardan et al. 2013: 37).

5.4.2 Tchad

Comme on le voit dans d'autres pays, la notion de ménage comme unité servant au ciblage est problématique au Tchad. En effet, le partage des ressources repose sur des réseaux plus larges de caste, de clan et de liens de parenté. La notion de « famille élargie » partageant les mêmes ressources serait donc plus appropriée que celle d'un ménage vivant sous un même toit (Meunier

21014). Un chef a suggéré que l'aide alimentaire est plus propice à l'unité des ménages, car elle sert à alimenter tout le monde dans un repas pris en commun. Les allocations pécuniaires au sein d'un même ménage sont plus problématiques puisque les membres du ménage ont des besoins différents. Les ménages polygames semblaient avoir plus de problèmes à distribuer l'argent entre les sous-unités. On a relevé certaines incohérences dans les modalités du projet, les ménages polygames étant pris en considération tantôt comme une seule entité tantôt comme des entités séparées (Belemvire 2015).

5.5 Approches communautaires de la sécurité alimentaire

5.5.1 Niger

Les ONG insistent souvent auprès des bénéficiaires sur l'importance d'utiliser les prestations reçues pour renforcer la sécurité alimentaire des ménages. Ils peuvent alors évaluer dans quelle mesure cela a été fait. Les enquêtes menées au niveau communautaire par LASDEL indiquent qu'il arrive parfois que les « dépenses sociales » soient aussi importantes que les dépenses « économiques » (Olivier de Sardan et al. 2014 : 17). Ceci est en ligne avec l'importance que représentent le capital social et la famille élargie comme principaux mécanismes de protection sociale et de sécurité alimentaire dans les sociétés rurales du Sahel. C'est notamment démontré par les femmes bénéficiaires du projet. Alors qu'il était important d'effectuer certains achats alimentaires immédiats, les ménages avaient également d'autres priorités interdépendantes.

Une femme l'a expliqué ainsi : « Je vais me servir de cet argent pour payer une dot pour mon fils afin qu'il puisse se marier car c'est lui qui cultive les champs qui me permettent de me nourrir. S'il ne se marie pas, je crains qu'il s'en aille et m'abandonne. » (Olivier de Sardan et al. 2014 : 17). D'autres dépenses telles que le remboursement de dettes ou l'achat d'un animal de trait étaient aussi importantes, bien que souvent déconseillées par les ONG dont les projets visaient à répondre à des besoins immédiats de sécurité alimentaire, et cela même si, par exemple, l'achat d'un animal peut disqualifier un ménage pour toute nouvelle assistance, la possession d'un animal le faisant passer au dessus du seuil de « vulnérabilité ».

5.5.2 Mauritanie

Comme pour le projet Nigérien, il s'est avéré que les ménages ont utilisé leurs prestations pour des achats alimentaires autant que pour d'autres dépenses lesquelles varient en fonction de la période du transfert. Au cours du mois de Tabaski (Eid al-Kabir), par exemple, l'achat de nouveaux vêtements est passé de 3 à 30 % des dépenses totales des ménages soulignant l'importance de la participation à cet important événement dans le calendrier musulman, où le port de nouveaux vêtements est un signe de dignité et de respect contribuant au maintien du capital social (CRF / IRC 2014). Un pourcentage important du revenu total du ménage servait au remboursement de la dette. La dette est liée à l'alimentation car la majorité des dettes sont contractées auprès des commerçants du village pour les produits alimentaires. Les dépenses affectées au remboursement des dettes peuvent donc être considérées comme des dépenses alimentaires supplémentaires. Les commerçants sont plus disposés à prêter aux bénéficiaires de transferts monétaires considérés comme ayant la capacité de rembourser (CRF/IRC 2013).

5.6 Considérations relatives à la protection sociale « réactive aux crises »

Les transferts monétaires saisonniers d'urgence, gérés en grande partie par les ONG dans le Sahel, font plus ou moins partie du paysage de nombreux pays du Sahel, parallèlement à une

tradition plus ancienne de distribution alimentaire. Et comme les auteurs des évaluations l'ont montré, les communautés ont souvent adapté les « règles » de cette nouvelle forme d'aide pour être davantage en conformité avec les valeurs sociales locales de réciprocité, et pour tenir compte des structures locales de pouvoir, en particulier à l'aide de la redistribution de prestations dirigées avec tant de soin (et à grands frais) par les opérateurs d'ONG vers les « plus vulnérables ». Cela soulève de nombreuses questions sur le ciblage proprement dit, à la fois en termes de mérites relatifs de la fourniture d'aide universelle vs. le rationnement, ainsi que sur le plan des unités d'analyse (ménage ? communauté ?) qui servent de base au ciblage actuellement en cours. Au-delà des programmes de transfert saisonniers, ces questions continuent de se poser dans le but de concevoir et promouvoir des mécanismes « réactifs aux crises » qui dépendent d'indicateurs spécifiques pour déclencher des réponses efficaces aux communautés touchées par des crises covariantes.

Comme les programmes de filets sociaux nationales—prévisibles et à plus long terme—se mettent en place dans la région, il est important de tirer les enseignements des évaluations de filets sociaux saisonniers et de déterminer quelles caractéristiques relatives à leur conception peuvent servir pour renforcer la « réactivité aux crises ». Il serait également important d'appliquer les conclusions de cette réflexion en profondeur aux programmes à plus long terme et de réfléchir aux différences de résultats qui pourraient apparaître en termes de dynamique sociale induite par leur implantation dans les différentes communautés. Mais avec des programmes de versement de sommes mensuelles régulières sur plus d'un an (par rapport aux sommes versées sur quatre mois dans les transferts saisonniers) dont l'enjeu est plus élevé, on peut imaginer que la dynamique sociale, tant à l'intérieur du ménage que plus largement au sein de la communauté, serait également très forte.

Dans les méthodologies de ciblage des filets de sécurité sociale, il est essentiel de trouver un moyen de capter la dynamique de la pauvreté et de la vulnérabilité afin de répondre efficacement aux crises covariantes soudaines et à plus long terme. Cela n'est pas pleinement pris en considération dans les méthodologies de ciblage actuelles qui (au mieux) saisissent un instantané de la pauvreté / vulnérabilité actuelle et, dans le cadre d'un ciblage restrictif des plus pauvres, ne parviennent pas à mesurer comment ceux qui sont situés juste au-dessus du « seuil » au moment du ciblage peuvent ensuite plonger en dessous de ce seuil. Pour les filets de sécurité sociale à plus long terme, cela signifierait de nouvelles certifications régulières, avec les coûts induits que cela impliquerait et les complexités générées. Cela implique également des campagnes d'inscription régulières / permanentes pour les nouveaux bénéficiaires. Pour les systèmes « réactifs aux crises », cela nécessiterait en outre un mécanisme assez sensible permettant d'appréhender la détresse des ménages bénéficiaires et des ménages au sein de la communauté plus large ; ce qui nous ramène à la « vulnérabilité » comme unité d'analyse appropriée.

6 Conclusions

Les chapitres précédents ont tenté de tirer les enseignements des perspectives communautaires et des expériences vécues de protection sociale réactive aux crises sous trois angles différents : 1) à travers l'examen de certains documents traitant de la protection sociale informelle et des mécanismes de gestion des risques / d'intervention et l'important rôle qu'ils continuent de jouer dans la vie des personnes vivant dans les zones rurales et urbaines du Sahel ; 2) en se concentrant sur un groupe de subsistance particulièrement vulnérable et négligé, les éleveurs mobiles, dont les moyens de subsistance sont menacés et pour lesquels une protection sociale appropriée est particulièrement critique pour faire face aux crises covariantes et idiosyncratiques ; 3) à travers une analyse des résultats des expériences communautaires de programmes de transferts monétaires saisonniers qui ont été parmi les modalités dominantes de l'assistance en réponse aux déficits alimentaires saisonniers. Cette analyse était par nature plus exploratoire qu'exhaustive et vise principalement à approfondir la réflexion sur les types d'efforts analytiques et programmatiques qui pourraient contribuer davantage à la protection sociale « réactive aux crises » propre aux communautés dans le Sahel. Les principales conclusions sont résumées ci-dessous.

6.1 Mécanismes informels de protection sociale

En l'absence de ou avec une protection sociale formelle inadéquate dans de nombreux pays du Sahel, les mécanismes informels de protection sociale servent de filets de sécurité essentiels pour la majorité des individus et des ménages. Ils prennent des formes qui peuvent changer au fil du temps et sont fondés sur des liens de solidarité sociale découlant de la parenté commune, de la religion, de la localité ou de l'amitié. Ils servent d'exemples de capital social liant les individus et les groupes entre eux et favorisant une mutualisation des risques et des réponses communes partagées aux événements de la vie et aux risques de subsistance. Cependant, ces mécanismes sont eux-mêmes vulnérables aux crises et aux contraintes, et il semble qu'ils soient plus efficaces en réponse aux crises idiosyncratiques qu'aux crises covariantes affectant les communautés plus larges. Il existe cependant des exemples prometteurs indiquant de quelle façon l'aide extérieure peut développer et contribuer à renforcer les fonctions de capital social de relais de ces mécanismes informels, leur permettant de contribuer plus efficacement à la protection sociale « réactive aux crises ». Ceux-ci devraient être considérés comme complémentaires à une protection sociale formelle plutôt qu'en substitution à celle déjà existante, ce qui demeure la responsabilité de l'État.

6.2 Protection sociale et éleveurs nomades

Les éleveurs nomades ont développé des systèmes de subsistance qui sont eux-mêmes une réponse adaptative aux conditions arides et semi-arides dans lesquelles ils vivent et à un environnement où les risques de toutes sortes sont la norme plutôt que l'exception. Ces stratégies d'adaptation sont menacées en raison de l'effet conjugué des changements climatiques, l'empiètement des terrains, les politiques de développement rural défavorables et une marginalisation sociale, économique et politique. C'est ainsi que les groupes d'éleveurs sont parmi les plus vulnérables aux crises récurrentes et aux contraintes dues à la variabilité des pluies saisonnières et des pâturages, ainsi qu'aux crises covariantes en cas de sécheresse généralisée ou autres catastrophes. Mais la protection sociale propre aux éleveurs nomades est quasiment absente dans la région, et les défis rencontrés pour étendre celle-ci aux éleveurs sont nombreux.

La réflexion sur les besoins spécifiques d'une protection sociale « réactive aux crises » pour les éleveurs doit se situer dans un contexte lié à l'élaboration et à la mise en œuvre de systèmes de protection sociale sensibles au climat et adaptatifs, ainsi qu'à des politiques et des programmes appropriés de développement pastoral. Les systèmes d'alerte précoce pour la protection sociale réactive aux crises doivent inclure des indicateurs spécifiques liés aux risques et aux vulnérabilités des éleveurs. Les mécanismes d'intervention en cas de sécheresse doivent être liés aux différentes phases de sécheresse et à leurs effets sur les moyens de subsistance, et des mesures complémentaires doivent se concentrer sur le renforcement de la résilience des ménages et de moyens de subsistance dans les zones pastorales. Les mécanismes de ciblage doivent être sensibles aux valeurs communautaires et les interventions doivent s'appuyer sur leurs expériences pour aider à renforcer les traditions et les systèmes de solidarité locale.

6.3 Réponses communautaires aux filets de sécurité sociale formels

Les évaluations récentes sur les programmes de transferts monétaires saisonniers gérés par des ONG en réponse aux déficits alimentaires annuels vécus par les ménages vulnérables à travers le Sahel révèlent que les perceptions de la communauté et les expériences de tels programmes sont au mieux ambiguës. Les transferts monétaires sont un phénomène récent dans la plupart des pays du Sahel et surgissent dans un contexte où la distribution alimentaire gratuite constitue la forme dominante d'aide humanitaire en réponse aux déficits alimentaires saisonniers et aux sécheresses récurrentes. Alors que les avantages de ces programmes sont nombreux, la pléthore d'intervenants sur le terrain, les différentes « règles du jeu » selon les cas, et les différentes valeurs attribuées aux transferts en nature et en espèces entraînent une confusion ainsi que diverses possibilités de manipulation du système de la part des acteurs locaux et des collectivités. Il existe certaines ambiguïtés autour des processus et des procédures de ciblage qui, dans leur choix sélectif de ménages individuels comme bénéficiaires, sont perçus comme contraires à la culture de la solidarité qui stipule un partage plus large des prestations extérieures au sein de la communauté.

En réalité, les valeurs locales semblent souvent l'emporter car il arrive régulièrement que les bénéficiaires redistribuent les allocations à d'autres. Le ciblage régional des zones de « déficit alimentaire » et la mise en place de « quotas » par village sont également considérés comme injustes, car les différences inter et intra-communautaires sont ressenties comme étant minimales et les critères de ce ciblage ne sont pas bien compris. Le contrôle de la distribution des prestations en espèces et alimentaires (de la part des opérateurs de l'ONG) par un organisme extérieur est perçu comme un moyen de diminuer l'autorité et le pouvoir des institutions locales, alors que l'accent mis sur les « très pauvres » est perçu par certains membres de la communauté comme un moyen de priver les classes moyennes des ressources dont elles auraient besoin pour continuer à offrir une aide informelle à leurs voisins plus vulnérables. Grâce à l'analyse des réponses des communautés sur leurs expériences des filets sociaux saisonniers, on peut aisément alimenter la réflexion sur les caractéristiques de conception appropriées pour une protection sociale réactive aux crises dédiée à la communauté.

6.4 Protection sociale réactive aux crises dans sa continuité, mais qui reste à développer

Le présent document a tenté de saisir les pratiques communautaires et les perspectives sur les mécanismes tant formels qu'informels de la protection sociale dans le contexte du Sahel, où les risques de toutes sortes - qu'ils soient idiosyncratiques ou covariants – sont omniprésents, et les

systemes formels de protection sociale sont faibles, inexistantes ou viennent tout juste d'être lancés. Dans un tel contexte, il semblerait qu'une réflexion plus approfondie sur la protection sociale « réactive aux crises » en tant que mécanisme spécifique ou composante systémique doit être intégrée aux efforts visant à développer des systèmes globaux qui seront en mesure de couvrir dans la durée tout le spectre, de la protection et la prévention à la promotion et la transformation. Cela permettrait de converger vers un programme de plus en plus important autour de la résilience. Emprunter la terminologie liée à la gestion des risques en cas de catastrophe implique une vision intégrée de la prévention, de l'atténuation, de la préparation, de l'intervention, du rétablissement et de la réadaptation. Les communautés elles-mêmes ont mis au point et pratiquent des stratégies spécifiques visant à confronter, à répondre et à se prémunir contre les événements de la vie, les risques de moyens de subsistance et les vulnérabilités. Ces stratégies ont des points forts et des limites. C'est pourquoi elles méritent une analyse plus approfondie afin de faire ressortir les détails inhérents aux implications du programme et des politiques pour concevoir des systèmes formels de protection sociale qui peuvent offrir un continuum de l'aide et de l'assistance dans différents contextes et paramètres, et améliorer la réactivité globale face aux crises.

7 Références

- Agrawal, A. Kononen, M. et Perrin, N. (2009) 'The role of local institutions in adaptation to climate change' Social Development Working Papers, Social Dimensions of Climate Change, Paper no. 118/June. Washington, D.C.: The World Bank.
- Alderman, H. et Haque, T. (2007) 'Insurance against covariate shocks: The role of index-based insurance in social protection in low-income countries of Africa.' World Bank Working Paper no. 95. Washington, D.C.: The World Bank.
- Aldrich, D.P. (2012) *Building resilience: Social capital in post disaster recovery*. Chicago: University of Chicago Press.
- Ali, A. et Hobson, M. (2009) 'Social protection in pastoral areas' Report 5 of the Regional Livelihoods Advocacy Project (REGLAP). London: ODI and Humanitarian Policy Group (HPG).
- Anderson, S. et Baland, J-M. (2002) 'The economics of ROSCAs and intra-household resource allocation.' *The Quarterly Journal of Economics* Vol.117 (3): 936 – 95.
- Arias, O., Blom, A., Bosch, M., Cunningham, W., Fiszbein, A., Lopez Acevedo, G., Maloney, W., Saavedra, J., Sanchez-Paramo, C., Santamaria, M., et Siga, S. (2005) 'Pending issues in protection, productivity growth and poverty reduction' World Bank Policy Research Working Paper 3799, December. Washington D.C.: The World Bank.
- African Union (2010) 'Policy framework for pastoralism in Africa: Securing, protecting and improving the lives, livelihoods and rights of pastoralist communities' Addis Ababa, Ethiopia: African Union, Department of Rural economy and Agriculture.
- Azibo, R.A. et Buchenrieder, G. (2011) 'Dynamics of formal and informal responses to shocks: Empirical evidence from Cameroon' Contributed paper to the International Association for the Study of the Commons IASC European Meeting, September 14-17, 2001, Agricultural University Plovdiv, Bulgaria.
- Balagh, R.A. et Buchenreider, G. (2013) 'The dynamics of informal responses to covariate shocks' in Levy, J.K., and Gopalakrishnan, C., eds. (2013) *Towards disaster risk reduction: a policy-focused approach to natural hazards and disasters*, Abingdon, UK, and New York, NY: Routledge, pp 40-50.
- Ballet, J. et Hamzetta, B. (2003) 'Le capital social comme protection sociale ? Le cas de la Mauritanie' *Tiers-Monde*, tome 44 n°175. pp. 637-655.
- Banque mondiale (2012) 'Informal safety nets in Eastern and Southern Africa A synthesis summary of literature review & field studies from Cote d'Ivoire, Rwanda, and Zimbabwe' Report No: 77747-AFR, November, World Bank, AFTSE, AFRICA.
- Banque mondiale (2016) *Republic of Chad: Shaping adaptive safety nets to address vulnerability*. Report no. 103560-TD, December 21. Washington D.C: World Bank, Social Protection and Labor, Africa Region.
- Beck, S., De Vreyer, P., Lambert, S., Marazyan, K., Safir, A. (2014) 'Child fostering in Senegal' Centre pour la recherche économique et ses applications (CPREMAP) Document de travail (Docweb) n° 1403.
- Belemvire, A. (2015) 'Evaluation de l'impact socio-économique des programme de transferts monétaires d'Oxfam au Tchad : rapport final' (Avril).
- Berger, C. (2015) 'Western Africa - Regional Sahel Pastoralism Support Project: P147674 - Implementation Status Results Report: Sequence 02.' Washington, D.C.: World Bank Group.
- Bhattamishra, R. et Barrett, C.B. (2010) 'Community-based risk management arrangements: A review' *World Development* Vol. 38 (7), 923-932.
- Blackburn, M., Guzman, A., Lieberman, J. et Sprinkel, A. (2014) 'Assessing the role of social capital in agro-pastoral resilience in the Sahel: A systems Perspective.' In coordination with Mercy Corps and the Elliott School of International Affairs, George Washington University.

- Bonfiglioli, A. avec Watson, C. (nd) 'Animals of friendship among the Wodaabe pastoralists in Niger'
- Brooks, N. (2006) '[Climate change, drought and pastoralism in the Sahel](#)' Discussion note for the World Initiative on Sustainable Pastoralism, November 2006
- CARE International (2015) 'The resilience champions: When women contribute to the resilience of communities in the Sahel through savings and community-based adaptation' CARE International
- Clarke, D. et Dercon, S. (2009) 'Insurance, credit and safety nets for the poor in a world of risk' DESA Working Paper No. 81 ST/ESA/2009/DWP/81 October 2009
- CRF-IRC (Croix-Rouge française, Institut des régions chaudes, Montpellier) (2013) 'Etude des effets des transferts monétaires Projet TES Commune de Tikwobra - Moughataa de M'bout - Wilaya du Gorgol République Islamique de Mauritanie.' Version finale, Septembre.
- Czukas, K., Fafchamps, M., et Udry, C. (1995) 'Drought and Saving in West Africa: Are Livestock a Buffer Stock?' draft, April
- Dercon, S. (2002) 'Income risk, coping strategies, and safety nets,' *The World Bank Research Observer*, 17 (2), 141–166.
- Dercon, S. (2004) 'Risk, poverty and public action', in Dercon S., ed. *Insurance against poverty* UN WIDER studies in development economics. Oxford: Oxford University Press, 439-450.
- Devereux, S. (1999) 'Making less last longer': Informal safety nets in Malawi.' *IDS Discussion Paper 373*.
- Devereux, S. et Getu, M. (2013) 'The conceptualisation and status of informal and formal social protection in sub-Saharan Africa', in Devereux, S. and Getu, M. eds. (2013) *Informal and Formal Social Protection Systems in Sub-Saharan Africa*. Organisation for Social Science Research in Eastern and Southern Africa (OSSREA).
- Devereux, S. et Tibbo, K. (2011) 'Social protection for pastoralists: Just give them cash?' PPT for International Conference on 'The future of pastoralism in Africa', Addis Ababa: 21-23 March 2011 (Future Agricultures and Centre for Social Protection).
- Devereux, S. et Tibbo, K. (2013) 'Social protection for pastoralists' in Catley, A., Scoones, I., Lind, J., (eds.) (2013) *Pastoralism and development in Africa: Dynamic change at the margins*. London and New York: Routledge. pp 215-230.
- Devereux, S., Roelen, K., Béné, C., Chopra, D., Leavy, J., et McGregor, J.M. (2013) 'Evaluating outside the box: An alternative framework for analysing social protection programmes' IDS Working Paper 431. Brighton: Institute of Development Studies.
- Eldjazaairi, AD. (1999) *La voie du musulman*. Paris: Maison d'Ennour.
- Fafchamps, M. (1992) 'Solidarity Networks in Pre-Industrial Societies: Rational Peasants with a Moral Economy' *Economic Development and Cultural Change* 41(1):147-174.
- Fleurs d'Islam (sans date.) '[La Zakat : Nature, forme et fonctions de 'l'aumône légale' en Islam](#)'
- Frankenberger, T., Mueller M., Spangler T., and Alexander S. (2013) 'Community Resilience: Conceptual Framework and Measurement' Feed the Future Learning Agenda. Rockville, MD: Westat.
- Future Agricultures Consortium (2014) 'Social protection in pastoral areas: promoting inclusive growth at the margins.' Policy Brief 70, May. www.future-agricultures.org
- Ghana Joint Assistance Strategy Partners (2007) 'Ghana Joint Assistance Strategy: Commitments by partners to work towards GPRSII goals and harmonization principles.' Accra, Ghana, 27 February.
- Glantz, M. (1996) 'Drought follows the Plough: Cultivating marginal areas'in Ribot et al.. (eds), *Climate Variability, Climate Change and Social Vulnerability in the Semi-arid Tropics*, Cambridge University Press, pp 125-128.

- Glantz, M. (ed.) (1976) *The Politics of Natural Disaster*. Praeger Publishers.
- Guyer, JI. et Peters, PE. (1987) 'Introduction to Special Issue. Conceptualizing the Household: Issues of Theory and Policy in Africa', *Development and Change* 18(2): 197–214.
- Hagen-Zanker, J. et Himmelstine, C.L. (2014) 'What is the state of evidence on the impacts of cash transfers on poverty, as compared to remittances?' Working Paper. London: Overseas Development Institute.
- Hamadziripi, A. (2008) 'Village savings and loans associations in Niger: *Mata masu dubara* model of remote outreach' Case study prepared for *Reaching the hard to reach: Comparative study of member-owned financial institutions in remote rural areas*. Coady International Institute, St. Francis Xavier University, Nova Scotia.
- Hamzetta, B. O. (sans date.) *Solidarité sociale et lutte contre la pauvreté en Mauritanie* Groupe de recherche sur la pauvreté et le développement en Mauritanie (GREPADEM).
- Hesse, C., Anderson, S., Cotula, L., Skinner, J. et Toulmin, C. (2013) 'Building climate resilience in the Sahel' Paper presented to the DFID Consultation workshop on Building Resilience in the Sahel and planned Building Resilience and Adaptation to Climate Extremes and Disasters (BRACED) programme - 17th July 2013. International Institute for Environment and Development (DRAFT).
- Hulme, M., Doherty, R., Ngara, T., New, M. et Lister, D. (2001) 'African climate change: 1900-2100' *Climate Research* 17, 145-168
- Kazianga, H. et Udry, C. (2006) 'Consumption smoothing? Livestock, insurance and drought in rural Burkina Faso.' *Journal of Development Economics*, 79(2): 413-46.
- Krätli, S., Hesse, C., Monimart, M., Swift, J., Jallo, B (2014) 'Securing pastoral mobility in Sahel', *A question of development: synthesis of AFD studies and research*, No. 10, August. Paris: Agence française de développement (AFD).
- Krätli, S., Monimart, M., Jallo, B., Swift, J. et Hesse, C. (2013) 'Evaluation of AFD interventions in pastoral water in Chad over the last 20 years'. International Institute for Environment and Development (IIED), London EX POST n° 51, October 2013, AFD.
- Little, P.D. et John G. McPeak, J.G. (2014) 'Pastoralism and Resilience South of the Sahara', 2020 Conference Brief. Washington, DC: International Food Policy Research Institute.
- Matthieu (sans date) '[Les tontines dans les pays en développement](#)'
- Meunier, F. (2014) 'Evaluation des impacts socio-anthropologiques liés aux interventions d'urgence à modalité « transferts d'argent » dans le Kanem : [Rapport d'analyse d'impacts](#)', Action Contre la Faim.
- Morduch, J. (1998) 'Between the market and state: Can informal insurance patch the safety net?' Development Discussion Paper No. 621, January. Harvard University, Harvard Institute for International Development.
- O'Laughlin, B. (2014) 'Unsettled debates in development thinking: Conceptualising households in rural Africa,' *Development and Change*. DOI: 10.1111/dech.12142 © 2014 International Institute of Social Studies.
- Oduro, A. D. (2010) 'Formal and informal social protection in sub-Saharan Africa' Paper prepared for the Workshop *Promoting Resilience through Social Protection in Sub-Saharan Africa* organised by the European Report on Development in Dakar, 28-30 June 2010.
- Olivier de Sardan, J-P. (2011) 'Local actors' agency, far from media dramatization : The Niger « Famine » in 2005', in *Disasters, development and humanitarian aid: New Challenges for Anthropology*, eds. M. Benadusi, C. Brambilla, and B. Riccio. Rimini: Guaraldi, pp. 87-106.
- Olivier de Sardan, J-P. (2013) 'Les transferts monétaires au Niger : des conditionnalités mal perçues et contournées' *Grain de Sel*, no. 59-62, juillet 2012-juin 2013, pp. 47-49.

- Olivier de Sardan, J-P. (2014) 'Les transferts monétaires au Niger : le grand malentendu' *Revue Tiers Monde*, no. 1, janvier 2014 (article on line).
- Olivier de Sardan, J-P., avec Hamani, O., Issaley, N., Adamou, H., et Oumarou, I. (2013) 'Les transferts monétaires au Niger : la manne et les soupçons. Synthèse des recherches menées par LASDEL.' *Etudes et travaux de Lasdel* no. 108, juin 2013.
- Ould Khtour, Dah (2002) 'Formulation d'une proposition de prise en charge des soins des indigents dans le contexte islamique des deux Hodhs.' Ministère de la Santé et des Affaires Sociales, Direction des Affaires Sociales, République Islamique de Mauritanie et Coopération Technique Allemande.
- Oumarou, H. (2008) ' Le rôle des ressortissants et des migrants à Bambey face à la crise', *Afrique Contemporaine* 2008/1 (No 225), pp 199-216.
- Oxfam (2012) 'Profil des moyens d'existence des agro-pasteurs de la sous-préfecture de Mandjoura, Région de Bahr el Gazal, Tchad (mars).
- Perezniето, P. et Diallo, V. (2008) 'Social protection and children in West and Central Africa, case study Mali' 2nd draft, September 2008. London: Overseas Development Institute.
- République Islamique de la Mauritanie (2006) 'Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté : Plan d'Action 2006-2010' (octobre)
- Roncoli, C., Ingram, K., Kirshen, P. (2001) 'The costs and risks of coping with drought: Livelihood impacts and farmers' responses in Burkina Faso' in *Climate Research*, Vol. 19: 119-132.
- Sabates-Wheeler, R., Lind, J., et Hoddinott, J. (2013) 'Implementing social protection in agro-pastoralist and pastoralist areas: How local distribution structures moderate PSNP outcomes in Ethiopia' *World Development* Vol. 50, pp. 1–12.
- Save the Children (2014) '[An atlas of Household Economy Analysis information across the Sahel](#)' updated and expanded Sept 2014. Food economy Group
- Save the Children (2015) 'Atlas des informations de l'Analyse de l'Economie de Ménage (AEM) Principaux résultats', Version 2014. PPT, Session de sensibilisation aux décideurs, Dakar, 22 Sept 2015)
- Sen, A. (1983) *Poverty and famines: An essay on entitlement and deprivation*. (Chapter 8, '[Drought and Famine in the Sahel](#)') Published in 2003 through Oxford Scholarship online)
- Sommer, F. (1998) '[Pastoralism, drought early warning and response](#)'
- Stirk, C. (2015) '[An act of faith: Humanitarian financing and Zakat](#)' Briefing Paper.
- Thurston, A. (2012) '[Mauritania: Islamic response to the Sahel Drought](#)', The Revealer: A review of religion and media, June 15.
- Tulane University (2015), 'Draft Resilient Malian Child Summary report – Qualitative Stakeholder engagement'.
- UNICEF et ODI (2009) *Strengthening Social Protection for Children West and Central Africa*. UNICEF, WCARO and the Overseas Development Institute, UK.
- Watson, C. et Fah O. (2010) 'Etude sur la protection sociale en Mauritanie: analyse de la situation et recommandations opérationnelles.' Rapport final (Mars) UNICEF Nouakchott.
- Watson, C., Abdoulaye, Y. et B. Nan-guer, B. (2015) 'Les dynamique sociales de la pauvreté et de la vulnérabilité en lien avec la protection sociale au Tchad: Rapport d'une étude qualitative' (15 September). N'Djamena (Background report for the World Bank)